



*École nationale des chartes*

**RAPPORT ANNUEL 2009**

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

.....	3
<u>1 - Formations</u>	6
1.1. Les événements marquants de l'année 2009.....	6
1-2. Le diplôme d'archiviste paléographe.....	7
1-3. Le master « Histoire et nouvelles technologies », mention « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire ».....	9
1-4. La mobilité étudiante avec d'autres établissements d'enseignement supérieurs français.....	11
1-5. La formation continue et les autres publics.....	13
2. Recherche et diffusion scientifique.....	14
2-1. Les programmes de recherche contractuels et fédératifs.....	14
2-2. Les manifestations scientifiques.....	17
2-3. Les publications.....	17
3. Coopération internationale.....	21
3-1. Coopération avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les institutions patrimoniales étrangers.....	21
3-2. Coopération avec les institutions patrimoniales étrangères (archives, bibliothèques, musées).....	23
3-3. Missions des personnels de l'École nationale des chartes.....	24
3-4. Professeurs invités en 2009.....	24
4. Bibliothèque et ressources documentaires.....	25
4-1. Les locaux et la matérialité des collections.....	25
4-2. Collections et politique documentaire.....	26
4-3. Les services au public.....	27
5. L'administration et les moyens de l'établissement.....	31
5-1. Le personnel (effectifs, mouvements, comités, formation professionnelle continue).....	31
5-2. Le budget.....	35
5-3. Informatique et logistique.....	37
5-4. Locaux.....	38
6. Annexes.....	40
6-1. Organigramme (décembre 2009).....	41
6-2. Liste des stages en cours de scolarité (année 2009).....	43
6-3. Diplôme d'archiviste paléographe : liste des thèses soutenues en mars 2009.....	47
6-4. Master, mention « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire » : liste des mémoires soutenus en 2009.....	49
6-5. Liste des accords Erasmus en 2009.....	50
6-6. Bases de données et ouvrages électroniques de la bibliothèque de l'École nationale des chartes.....	51
6-7. Statistiques des acquisitions de monographies en 2009 et statistiques des prêts de la bibliothèque en 2008-2009.....	53

## INTRODUCTION

L'École nationale des chartes – dirigée par Jacques Berlioz, directeur de recherche au CNRS en détachement, depuis le 31 août 2006 – est par son statut et son histoire un grand établissement qui occupe une place originale dans le paysage universitaire français et dont on a peu d'exemples en Europe et dans le monde. Ses missions ont été précisées dans l'article 3 du décret du 30 décembre 2005. Elles lui assignent d'abord de concourir « à la formation de tous les personnels qui contribuent à la connaissance scientifique et à la mise en valeur du patrimoine national ». Elles lui commandent ensuite de participer conjointement « à la formation et par la recherche des étudiants en sciences de l'homme et de la société, particulièrement dans les disciplines relatives à l'étude critique, l'exploitation, la conservation et la communication des sources historiques ». Cette double formation qui vise à l'excellence dans des disciplines précises, complémentaires des enseignements universitaires, met en œuvre une approche réellement interdisciplinaire, fondement de la « méthode chartiste », dont l'efficacité est universellement reconnue.

L'année 2009 a été marquée par des faits importants pour la vie de l'École, dans tous les domaines de son activité. L'évaluation du projet de contrat quadriennal de développement de l'École des chartes pour la période 2010-2013 a notamment donné lieu à la visite du comité d'experts de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) entre le 1er et le 3 juillet 2009, comité qui a rendu en novembre 2009 son rapport général d'évaluation auquel le directeur a répondu le 17 novembre 2009. Ce rapport est accessible sous le lien suivant : <http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/13287/185988/file/AERES-S1-ENC.pdf>. L'établissement retient le caractère très positif de l'évaluation de l'AERES. Les autres faits importants ont été la préparation soutenue des nouvelles implantations de l'École des chartes, de l'Urfist et du CTHS, la mise en place du nouveau concours d'entrée, les actions multiples de recherche, des publications importantes (tant sur papier qu'électroniques), le développement continu des technologies numériques, la poursuite de l'ouverture internationale, l'élargissement des ressources numériques en matière documentaire et le renforcement de son personnel.

### De nouvelles implantations

L'École des chartes doit rejoindre, à la fin de l'année 2013 ou au début de l'année 2014, des locaux libérés par la Bibliothèque nationale de France (BnF), rue de Richelieu, à Paris. Les locaux pédagogiques, de recherche et administratifs occuperont un bâtiment situé au 65, rue de Richelieu, alors que la bibliothèque s'installera dans le quadrilatère Richelieu, à l'angle de la rue de Richelieu et des Petits champs. En novembre 2006, une convention de mandat a confié la maîtrise d'ouvrage du réaménagement de l'ensemble du site Richelieu à l'établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EMOC). Depuis juillet 2007, le projet est entré dans une phase intense d'études, qui a inclus en 2008 la validation de l'avant projet sommaire. Cette nouvelle localisation mettra l'École au cœur de Paris. Elle ouvrira, du fait d'une proximité géographique, à de fructueuses collaborations avec la Bibliothèque nationale de France, et avec un pôle d'histoire de l'art regroupant l'Institut national d'histoire de l'art, le Musée du Louvre et l'École du Louvre. L'année 2009 a été consacrée à l'achèvement du programme pour l'immeuble du 65 rue de Richelieu, qui doit abriter sur 8 étages et environ 1 600 m<sup>2</sup>, les espaces pédagogiques et de recherche et les locaux administratifs de l'établissement.

Dans le cadre de l'opération Campus, l'École des chartes a décidé de participer en 2008 au projet « Campus Condorcet Paris-Aubervilliers », présenté avec l'École des hautes études en sciences sociales, l'École pratique des hautes études, les universités Paris I-Panthéon-Sorbonne, Paris VIII et Paris XIII, le Centre national de la recherche scientifique et l'Institut national des études démographiques. La participation de l'École des chartes découle tout à la fois de l'ambition scientifique du projet Condorcet, comme des opportunités qu'apporte le campus en termes de vie étudiante et d'hébergement universitaire. Cette seconde implantation de l'établissement, complémentaire de l'installation des activités pédagogiques, documentaires et administratives rue de Richelieu, concernerait ses activités de recherche et de valorisation, tout en offrant des locaux plus vastes à l'URFIST de Paris et au Comité des travaux historiques et scientifiques.

## Une formation renouvelée et diversifiée

L'année 2008, dans le domaine de la formation, avait été marquée par la refonte du concours d'entrée à l'École des chartes pour la filière des archivistes paléographes, dont l'organisation remontait à 1991, dans un contexte nouveau de convergence des classes préparatoires littéraires autour d'une banque d'épreuves. Sa mise en œuvre a été préparée en 2009 avec l'informatisation des procédures d'inscription pour l'ensemble des candidats (sections A et B).

Par ailleurs, l'année 2009 a vu la sortie de la deuxième promotion de son master « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire », mention propre à l'École des chartes qui est consacrée pleinement aux technologies numériques. La responsabilité pédagogique de la seconde année du master « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire », a été confiée à Mme Florence Clavaud, au sein d'une nouvelle Délégation à la formation informatique, créée auprès du directeur de l'établissement. Les conditions de la pérennisation du succès de cette spécialité de master se voient ainsi assurées. Ces diplômés ont trouvé du travail dans des institutions de conservation, des unités de recherche ou des entreprises privées assurant des prestations de conseil ou de développement informatique. D'autres poursuivent leurs études. Ce master montre que l'École a su diversifier ses formations dans une logique d'insertion professionnelle de ses futurs diplômés. Les actions de formation continue se sont poursuivies mais c'est dans les prochaines années qu'elles se développeront véritablement.

La mise au point du contrat quadriennal 2010-2013 a permis de définir les grandes orientations de l'École pour les années à venir, avec sa participation à la formation doctorale, dans le cadre d'une ou plusieurs écoles doctorales conjointes, l'enrichissement de l'offre de master, l'affirmation de l'offre de formation continue, l'adaptation de la scolarité du diplôme d'archiviste paléographe, tenant compte des changements des dispositifs de recrutement à l'entrée et à la sortie de l'établissement.

## Une recherche restructurée, ambitieuse et volontaire

L'École nationale des chartes déploie son activité de recherche dans le cadre de l'équipe d'accueil « Histoire, mémoire, patrimoine » (EA 3624), placée sous la direction de M. le professeur Olivier Guyotjeannin. Il s'agit de conjuguer les champs disciplinaires et de mettre en jeu des techniques d'érudition, revisitées par les technologies numériques, pour critiquer, exploiter et interpréter les sources de l'histoire, quelle que soit leur nature. La volonté de contribuer à la création d'« humanités numériques », qui prennent appui tout à la fois sur le développement d'éditions électroniques, sur la mise au point d'outils informatiques d'exploration et d'analyse des documents historiques et sur l'appropriation par les chercheurs des technologies utiles, ainsi que les nécessités induites par le développement des activités dans le domaine de la formation en informatique, ont conduit à une modification de l'organigramme des services de l'École des chartes dévolus à la recherche et à l'informatique. La coordination des actions de recherche et de diffusion de la recherche et la direction de l'équipe informatique de l'établissement ont été confiées à un nouveau service, la direction de la recherche et de l'informatique (DRI), qui s'est ainsi substituée aux directions de la recherche et des nouvelles technologies et de l'informatique établies depuis 2007. Le personnel de la DRI a été renforcé. L'année 2009 a été consacrée à la réalisation des programmes de recherche développés depuis 2005. Elle a vu par exemple la poursuite du projet OMNIA (Outils et Méthodes Numériques pour l'Interrogation et l'Analyse des textes latins du Moyen Age), coordonné par l'EA 3624, retenu en 2008 par l'Agence nationale de la recherche. De même, le projet GRAPHEM est entré en 2009 dans sa seconde année. Au-delà de ces projets soutenus par l'Agence nationale de la recherche, l'École des chartes a également bénéficié, comme en 2008, de l'aide du Très grand équipement (TGE) ADONIS (Accès unifié aux données et documents numériques des sciences humaines et sociales) du CNRS. L'École nationale des chartes a aussi répondu à deux nouveaux appels à projets de coopération européenne au cours de l'année 2009.

Il est à souligner qu'a été diffusée en 2009 la publication électronique intégrale du *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de Charles du Fresne, sieur du Cange (mort en 1688) ; cette réalisation offre le principal dictionnaire de latin médiéval (dans son édition revue et complétée de la fin du XIXe siècle) à l'ensemble de la communauté scientifique mondiale en accès libre et gratuit.

En 2009, trois colloques et deux journées d'études ont été organisés par l'École des chartes avec le partenariat d'institutions de recherche variées. Toutes ces manifestations possédaient une envergure

internationale, réunissant, aux côtés des membres de l'équipe d'accueil de l'École des chartes et de chercheurs français, leurs homologues européens ou nord-américains.

Les publications éditées par l'École nationale des chartes, largement reconnues dans la communauté scientifique, se déclinent depuis 2002 sous deux formes complémentaires : des éditions sur papier, héritières de la longue tradition d'édition scientifique menée à l'École, et des publications électroniques, qui connaissent un développement rapide. En 2009 sont parues cinq nouvelles publications sur papier et une nouvelle collection de travaux a été créée. Pour les publications électroniques, constamment enrichies, 2009 a été consacrée en large part à la constitution d'une nouvelle plate-forme d'édition.

#### L'ouverture internationale

L'École des chartes a poursuivi en 2009 ses actions dans le domaine international par l'intensification de la coopération avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche étrangers, ainsi qu'avec des institutions patrimoniales étrangères. Le programme de coopération scientifique avec les archives et bibliothèques russes s'est poursuivi en 2009 : un accord de master commun a été signé en juillet 2009 par l'École nationale des chartes et l'Université des sciences humaines de la Fédération de Russie (RGGU). La coopération se poursuit avec l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal, le département des langues romanes de l'Université de Chicago, l'Université d'Ottawa (Canada). Des étudiants étrangers ont été accueillis à l'École des chartes, comme des élèves de l'École se sont formés à l'étranger, notamment lors des stages obligatoires. Des échanges de chercheurs et d'étudiants ont eu lieu avec la Historic New Orleans Collection (HNO) ou la Newberry Library (Chicago, USA).

Ces actions internationales passent également par des missions à l'étranger des personnels pour des rencontres avec les correspondants de l'établissement, des colloques scientifiques, des voyages d'études avec des élèves.

#### Une riche bibliothèque d'enseignement et de recherche

La bibliothèque, riche de plus de 150 000 volumes, est étroitement associée à la politique de l'établissement en matière d'enseignement et de recherche. Ses missions, rendues difficiles du fait de l'engorgement des locaux actuels, sont centrées autour de l'acquisition et de la mise à disposition d'outils pédagogiques de haut niveau et surtout de collections de référence, quelle que soit leur forme, papier ou électronique. Plus d'un millier de lecteurs ont bénéficié de ses services en 2009 et des actions de formation qui leur étaient destinées. Un nouveau système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), sous la forme d'un logiciel libre, a été mis en place en 2009.

L'année 2009 a vu la poursuite de nombreux projets. Le développement des collections s'est continué, notamment autour des ressources numériques, et toujours par l'insertion dans une carte documentaire locale et nationale : collaboration avec les bibliothèques du Quartier latin et la bibliothèque de l'INHA ; coopération avec les centres de ressources en sciences historiques.

La préparation de la nouvelle localisation de la bibliothèque (dans le « quadrilatère Richelieu »), travail de longue haleine, s'est poursuivie. Elle passe par la réorganisation matérielle des collections et leur traitement physique (prévention, reliure, réparations et restauration), leur récolement, la vérification du catalogue et le catalogage prioritaire des fonds non traités, comme la collection de tirés à part. Pour ces derniers, une chaîne de numérisation a été mise en place.

## 1 - FORMATIONS

L'année 2009 a constitué une période de transition entre l'élaboration du projet stratégique de l'établissement pour 2010-2013, qui a occupé une bonne part de l'année 2008, et sa concrétisation à compter de l'année 2010. Cette phase a été notamment réservée à l'évaluation par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) du projet de l'établissement.

Dans la foulée de la refonte du concours d'entrée de l'Ecole des chartes, validée par l'arrêté du 25 juillet 2008, l'Ecole des chartes a préparé l'informatisation de la saisie des candidatures.

L'établissement a été associé à l'automne 2009 par l'Institut national du patrimoine à la réflexion autour de la refonte des épreuves du concours de conservateur du patrimoine.

### 1.1. Les événements marquants de l'année 2009

#### 1-1-1. L'évaluation du projet de contrat quadriennal 2010-2013 en matière de formation

Les propositions dédiées à la formation dans le projet de contrat quadriennal de l'établissement 2010-2013 se déclinent selon quatre axes majeurs :

- participation de l'Ecole des chartes à la formation doctorale, dans le cadre d'une ou plusieurs écoles doctorales conjointes ;
- enrichissement de l'offre de master, avec la création de nouvelles spécialités à côté de la reconduction du master propre actuel ;
- mise en place d'un catalogue de formation continue ;
- adaptation de la scolarité du diplôme d'archiviste paléographe, pour tenir compte des modifications des dispositifs de recrutement à l'entrée et à la sortie de l'établissement.

L'AERES a procédé en 2009 à l'évaluation de ces projets. Les propositions d'habilitation de masters ont fait l'objet d'un rapport particulier publié en juillet 2009. L'appréciation sur la stratégie globale de formation a suscité des réunions lors de la visite du comité d'experts de l'AERES entre le 1er et le 3 juillet 2009 et a donné lieu à plusieurs pages dans le rapport général d'évaluation de l'établissement (novembre 2009). L'établissement a répondu le 17 novembre 2009 sous la plume de son directeur.

Tous ces documents sont publiés sur le site Internet de l'AERES et le lecteur du présent rapport d'activités est invité à les consulter directement aux adresses électroniques suivantes :

- <http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/12158/175803/file/AERES-S3-VD-CHARTES-Master.pdf> (pour l'évaluation des masters) ;
- <http://www.aeres-evaluation.fr/content/download/13287/185988/file/AERES-S1-ENC.pdf> (pour l'évaluation de l'établissement et sa réponse).

L'établissement retient le caractère positif de l'évaluation de l'AERES, qui a bien voulu attribuer la note « A » à l'offre globale de masters et, plus généralement, valider la stratégie de convergence avec les universités et d'élargissement de l'offre de formation. Sur ce sujet, comme sur les autres thèmes abordés, l'Ecole des chartes se félicite de la qualité d'écoute et de la hauteur de vues dont ont fait preuve les experts de l'AERES dans des échanges nourris et très fructueux.

#### 1-1-2. La préparation du nouveau concours d'entrée de l'École des chartes

La mise en œuvre du nouveau concours d'entrée en première année de l'Ecole des chartes en 2010 a été préparée en 2009 avec l'informatisation des procédures d'inscription pour l'ensemble des candidats (sections A et B).

Cette informatisation intervient dans le cadre d'une application commune aux écoles de commerce et aux écoles littéraires, appelée Banque commune d'épreuves et gérée par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (Direction des admissions et concours). L'automne 2009 a été mis à profit pour insérer les épreuves de l'Ecole des chartes dans cette application informatique, en liaison avec les Ecoles normales supérieures et le service Inter-ENS.

### 1-1-3. Les moyens humains

L'effectif des enseignants chercheurs assurant une charge d'enseignement était, à la rentrée 2009, composé de :

- dix directeurs d'études et deux directeurs d'études cumulants<sup>1</sup> ;
- un maître de conférences.

Par ailleurs, dix collègues universitaires ou conservateurs ont assuré une charge de cours égale à au moins douze heures.

Deux modifications organisationnelles ont concerné la formation en 2009. Mme Florence Clavaud cumulait jusqu'à l'année 2008-2009 les fonctions de directrice des nouvelles technologies et de l'informatique, d'une part, et de responsable pédagogique de la deuxième année de la spécialité de master « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire », d'autre part. Ce cumul était trop lourd à assumer et il a été décidé de scinder les deux fonctions à compter de la rentrée 2009. Mme Florence Clavaud a conservé la responsabilité pédagogique de la deuxième année du master « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire », au sein d'une nouvelle Délégation à la formation informatique, créée auprès du directeur de l'établissement. Les conditions de la pérennisation du succès de cette spécialité de master se trouvent ainsi assurées.

Dans le même temps, M. Olivier Canteaut, jusque-là directeur de la recherche, est devenu directeur de la recherche et de l'informatique. Pour l'épauler dans cette tâche, a été créé un emploi d'ingénieur d'études (IGE) en informatique, dans le cadre d'une transformation d'emploi plus large qui a par ailleurs procuré à l'établissement un emploi d'assistant ingénieur (ASI) dédié à l'administration. Ces créations ont été assises sur la rétrocession d'un emploi de maître de conférences et d'un emploi d'adjoint principal administratif.

La direction des études a par ailleurs enregistré, à la fin 2009, le départ pour l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne de Mme Lorette Rolland, qui assumait le suivi administratif du master et de la formation continue. Elle est remplacée à titre transitoire par une vacataire pour le suivi administratif du master, avant que l'établissement ne recrute un titulaire en 2010.

### 1-2. Le diplôme d'archiviste paléographe

#### 1-2-1. Le concours d'entrée 2009

Les épreuves écrites du concours d'entrée en première année à l'École des chartes se sont déroulées les 14, 15 et 18 mai 2009 dans huit centres en France (épreuves d'admissibilité) et du 15 juin au 25 juin 2009, à Paris (épreuves d'admission). Des « confessions » avec les commissions du jury ont été organisées pour la première fois, le 26 juin 2009, pour les candidats admissibles qui souhaitaient recueillir l'avis du jury sur leur prestation lors des épreuves orales d'admission.

L'épreuve d'admissibilité du concours d'entrée en deuxième année, en l'occurrence l'examen des dossiers des candidats, a eu lieu le mardi 12 mai 2009 et l'épreuve d'admission le mercredi 10 juin 2009.

Comme les années précédentes, 25 postes étaient ouverts au concours d'entrée pour recruter les élèves fonctionnaires stagiaires de l'École nationale des chartes (arrêté interministériel du 6 mai 2009). Ils se répartissaient comme suit :

- concours d'entrée en première année : 24 postes, à savoir 16 postes en section A et 8 postes en section B ;
- concours d'entrée en deuxième année : un poste.

Après la baisse sensible enregistrée en section A en 2008 (146 candidats), les flux ont retrouvé en 2009 un niveau comparable à ceux qui étaient observés ces dernières années. 166 candidats étaient inscrits (163 en 2005, 161 en 2006, 171 en 2007) ; 159 ont composé (167 en 2007 et 139 en 2008), à savoir 72 dans la section A (73 en 2007 et 52 en 2008) et 87 en section B (94 en 2007 et 87 en 2008).

<sup>1</sup> Il faut ajouter un emploi de directeur d'études servant de support aux fonctions de directeur de l'École et un emploi servant à accueillir des professeurs invités étrangers et à financer un contrat d'ATER à mi-temps.

Ont été déclarés admissibles au concours d'entrée en première année 50 candidats : 32 en section A et 18 en section B. Par ailleurs, 9 candidats ont été déclarés sous-admissibles : 3 en section A et 6 en section B. Sur les 12 candidats inscrits (33 en 2007 et 14 en 2008) au concours d'entrée en deuxième année, 6 ont été admissibles (4 admissibles en 2008).

Les 24 postes du concours d'entrée en première année ont été pourvus. Il a été fait appel à la liste complémentaire de la section B, pour un poste, à la suite de la démission d'une lauréate, par ailleurs admise au concours de l'Ecole normale supérieure (Ulm), qui a souhaité rejoindre ce dernier établissement. Un lauréat a été reçu au concours d'entrée en deuxième année.

Sur les seize lauréats de la section A, quatorze sont issus du lycée Henri IV, à Paris, et deux du lycée Pierre-de-Fermat, à Toulouse (en 2008, les seize lauréats venaient du lycée Henri IV).

La répartition des lauréats du concours B donne trois lauréats pour le lycée Carnot (Dijon), deux lauréats pour le lycée Chateaubriand (Rennes), alors que les lycées Alphonse-Daudet (Nîmes), Louis-le-Grand et Henri IV, à Paris, ont connu chacun un succès. Si l'on prend en compte les données des deux dernières années pour le concours B, les résultats montrent que les lauréats se répartissaient sur les lycées suivants :

Concours B	2008	2009	Total
Chateaubriand (Rennes)	2	2	4
Fustel-de-Coulanges (Strasbourg)	3		3
Carnot (Dijon)		3	3
Alphonse-Daudet (Nîmes)	1	1	2
Henri IV (Paris)		1	1 (3)*
Pierre-de-Fermat (Toulouse)	1		1
Janson-de-Sailly (Paris)	1		1
Louis-le-Grand (Paris)		1	1

\* Les khâgneux issus des lycées Janson-de-Sailly en 2008 et Louis-le-Grand en 2009 ont préparé les épreuves spécifiques du concours de l'Ecole des Chartes au lycée Henri IV ; leur succès doit donc être aussi comptabilisé pour le lycée Henri IV

Le rapport du jury du concours d'entrée est consultable sur le site Internet de l'Ecole (<http://concours.enc.sorbonne.fr/rapportdujury.htm>) et la liste détaillée des lauréats figure dans la partie « chronique » de la deuxième livraison 2009 de la revue *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*.

### 1-2-2. La sélection internationale en 2009

Mme Viviana Persi Pivetti, diplômée de l'Ecole spéciale d'archivistique de l'Université de La Sapienza, à Rome, a été admise en première année du diplôme d'archiviste paléographe, au titre de la sélection internationale, après examen de son dossier par le Conseil scientifique le 13 mars 2009 et audition le 8 juillet 2009.

### 1-2-3. La scolarité du diplôme d'archiviste paléographe

Lors de l'année universitaire 2009-2010, 75 (73 élèves fonctionnaires stagiaires et 2 élèves à titre étranger) suivent la scolarité du diplôme d'archiviste paléographe ; ils étaient 73 élèves (72 élèves fonctionnaires stagiaires et 1 élève à titre étranger) au titre de l'année universitaire 2008-2009.

L'organisation des enseignements a connu de légers ajustements d'une année universitaire sur l'autre pour tenir compte des résultats de l'auto-évaluation des formations faite avec les élèves. Ainsi a été créé en 2008-2009 un cours de latin classique pour les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années dans la perspective de la préparation du concours de l'Institut national du patrimoine.

Figure en annexe 2 la liste des trois séries de stages obligatoires en services d'archives, bibliothèques ou musées qui scandent la scolarité de l'Ecole des chartes : 1<sup>o</sup>. une semaine de découverte d'institutions culturelles en région en fin de première année (commune avec les étudiants de master), qui donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit présenté lors d'une audition devant un jury comprenant des inspecteurs généraux des archives et des bibliothèques ; 2<sup>o</sup>. un stage d'un mois dans une institution française dans l'été suivant la

première année ; 3°. un stage d'un mois dans une institution à l'étranger dans l'été suivant la deuxième année.

Tous les élèves ont subi avec succès les examens et ont obtenu les résultats nécessaires à leur passage dans l'année supérieure.

La liste des thèses soutenues en mars 2009 devant un jury présidé par Monsieur Henri BRESC, professeur émérite de l'université de Paris X Nanterre, figure en annexe 3 ; les résumés des thèses peuvent être consultés sur le site Internet de l'Ecole, à l'adresse suivante : <http://theses.enc.sorbonne.fr/sommaire155.html#annee2009>.

Les lauréats ont été nommés archivistes paléographes par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2009

#### **1-2-4. Les débouchés**

Les élèves de la promotion sortante ou des diplômés des années antérieures ont obtenu les résultats suivants aux différents concours de la fonction publique.

En novembre 2008, quinze chartistes ont intégré l'Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), dans le cadre du concours externe qui leur est particulier, alors que dix de leurs camarades ont intégré l'Institut national du patrimoine (neuf dans la spécialité « archives » et un dans la spécialité « musées »). Quatre archivistes paléographes ont par ailleurs obtenu un succès à l'agrégation en juillet 2009 (trois à l'agrégation d'histoire et un à l'agrégation de grammaire).

L'année 2009 a vu, pour la deuxième fois, la tenue d'un concours externe de recrutement de conservateur du patrimoine, spécialité « archives », ouvert à tout titulaire de licence. Le calendrier de ce concours organisé par l'Institut national du patrimoine est particulièrement difficile pour les élèves de 3<sup>e</sup> année, puisque sa préparation chevauche strictement la période où ils achèvent la rédaction de leur thèse d'Ecole : en effet, les épreuves écrites d'admissibilité ont lieu en août et les épreuves d'admission en novembre, alors que la remise de la thèse d'Ecole intervient en octobre.

Malgré ce calendrier difficile, les résultats 2009 sont très positifs pour l'établissement, dans la mesure où les chartistes ont pris tous les postes susceptibles d'être pourvus dans la spécialité « archives ». Un poste n'a pu être pourvu, dans cette spécialité, à la fonction publique territoriale, pour des raisons administratives indépendantes de l'Ecole des chartes.

Ces dernières années, divers chantiers réglementaires touchent les concours auxquels prépare l'Ecole des chartes. Ainsi, dans la foulée des discussions préparatoires à la refonte du décret statutaire du corps des conservateurs des bibliothèques, est paru le décret n° 2009-1582 du 17 décembre 2009 modifiant certaines dispositions statutaires relatives à des cadres d'emplois à caractère culturel de catégorie A de la fonction publique territoriale. Cette refonte statutaire maintient, pour le cadre d'emplois des conservateurs territoriaux des bibliothèques, le concours externe chartiste. Par ailleurs, l'Ecole des chartes a été associée, à l'automne 2009, à des discussions préparatoires à une réorganisation des épreuves du concours d'entrée de l'INP.

#### ***1-3. Le master « Histoire et nouvelles technologies », mention « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire »***

La mention « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire », qui est propre à l'École des chartes, s'insère dans le cadre plus large du master « Histoire et nouvelles technologies », comprenant par ailleurs une mention de master d'histoire cohabilitée avec l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne et de quatre mentions de master d'histoire cohabilitées avec l'Université de Paris IV-Sorbonne. Ces cinq mentions cohabilitées relevant à titre principal des deux universités concernées, le présent rapport d'activité s'attache à la mention propre « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire ».

L'objectif de cette mention est de former des diplômés qui seront recrutés sur contrat par des institutions de conservation, par des unités de recherche ou par des entreprises privées assurant des prestations de conseil ou de développement informatique pour ces organismes. Dans un contexte de développement exponentiel des contenus scientifiques et patrimoniaux accessibles sur Internet, une analyse du marché a fait apparaître le besoin de jeunes diplômés disposant à la fois des connaissances scientifiques et des compétences techniques nécessaires pour le traitement et la valorisation par l'informatique des documents patrimoniaux (connaissance des fondamentaux des systèmes et réseaux informatiques, compétences en informatique documentaire,

bases de données et utilisation de XML). La mesure de l'insertion professionnelle des diplômés 2008 (voir infra § 1.3.3) tend à confirmer le bien fondé de cette analyse, dans le contexte difficile qui marque le marché de l'emploi des jeunes.

L'exiguïté des locaux de l'École, notamment en salle de cours et de TD informatique, et le suivi de cours communs aux diplômés d'archiviste paléographe et au master avaient conduit l'établissement à limiter le nombre de places offertes dans les deux années du master.

### **1-3-1. La première année (M1)**

La première année (M1) de cette mention « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire » est organisée en cinq parcours (archives médiévales ; archives modernes et contemporaines ; manuscrits et littérature du Moyen Age ; histoire du livre et des médias ; histoire de l'art) et reprend pour l'essentiel des cours semestriels existant dans la formation d'archiviste paléographe.

Ouvert au cours de l'année universitaire 2006-2007, le M1 a reçu dix-huit étudiants en 2008-2009, dont quatre étudiants étrangers (contre onze étudiants en 2006-2007 et dix étudiants en 2007-2008).

Sur ces dix-huit étudiants inscrits en M1 en 2008-2009, quinze ont été admis à continuer en deuxième année du master (M2), dont les quatre étudiants étrangers.

A la rentrée 2009, treize étudiants étaient inscrits en M1 pour 2009-2010, dont une étudiante étrangère.

### **1-3-2. La deuxième année (M2)**

Ouvert à la rentrée universitaire 2007-2008, le M2 est dédié spécifiquement aux technologies numériques. Il accueille des étudiants issus du M1 de l'École et des étudiants venant d'autres parcours universitaires, le plus souvent en histoire, admis après un entretien destiné à vérifier leur motivation professionnelle, leur intérêt pour l'informatique et leurs connaissances dans les disciplines enseignées en M1.

Sur le plan conceptuel et théorique, des cours magistraux, rendus obligatoires pour tous les étudiants quel que soit le parcours choisi (professionnel ou recherche), ont été donnés en 2008-2009 sur : les caractéristiques, la typologie et la production des documents numériques, incluant des visites d'ateliers de numérisation (Bibliothèque nationale de France, société privée) ; la numérisation ; un état de l'art des recherches en matière de reconnaissance automatique des caractères manuscrits et de traitement du son numérisé ; les normes et les principes de la description bibliographique, archivistique et muséographique ; les enjeux de la mise en ligne des sources primaires pour la culture et pour la recherche ; les politiques publiques en France et les projets européens ; le droit et les nouvelles technologies ; le logiciel libre ; un panorama des ressources en ligne existantes par grand secteur ; l'archivage électronique ; les principes de la conduite de projet d'informatisation de sources primaires, illustrés par des études de cas (le projet Calames et le projet de système d'information archivistique du site de Pierrefitte des Archives nationales).

Sur le plan concret et technique, des cours et des travaux dirigés sur ordinateur ont été donnés, principalement sur la base de logiciels libres, sur les points suivants : les fondamentaux des réseaux et systèmes, les principales commandes Linux ; les métadonnées en général et leur usage en particulier sur Internet ; la production de notices bibliographiques conformes aux normes ISBD et MARC ; le métalangage XML ; les principes des bases de données relationnelles ; l'encodage en XML/EAD d'inventaires d'archives ; l'édition critique en XML/TEI de textes anciens ; la conception et la réalisation d'une base de données relationnelle avec MySQL, ainsi que l'interrogation et mise à jour de la base avec le langage SQL ; l'écriture de pages XHTML et de feuilles de style CSS une initiation à XHTML ; la production de fichiers XHTML normés et de feuilles de style CSS ; le langage de script PHP ; le langage de transformation de documents XML XSLT ; une introduction à la conception et à la réalisation d'applications de type Web dynamique, d'une part avec PHP/MySQL, d'autre part avec des technologies XML.

Ces cours ont eu lieu au premier semestre : les enseignements théoriques ont été essentiellement donnés par des intervenants extérieurs, praticiens spécialistes des sujets. Les enseignements techniques ont été assurés par les spécialistes des sujets traités à l'École des chartes : Florence Clavaud, Nicolas Legrand, Vincent Jolivet, Hélène Jouguet, Guillaume Hatt. Divers ateliers optionnels ont été organisés au second semestre pour prolonger certains cours. Plusieurs devoirs individuels ou collectifs ont permis, entre autres choses, de contrôler l'acquisition des connaissances.

Le bilan des deux semestres d'enseignement de Master 2 déjà donnés, tenant compte des appréciations des étudiants, est très positif. Les enseignements techniques ont pu être poussés plus loin en 2008-2009 que l'année précédente et les travaux des étudiants au second semestre ont montré une maîtrise plus grande des techniques informatiques applicables au document primaire. Cette dimension très concrète de la formation la distingue nettement d'autres masters ; la maquette du semestre d'enseignements pour l'année 2009-2010 du Master 2 a été construite selon la même ligne directrice, portant le nombre d'heures de cours à 250 hors ateliers optionnels. La maquette devra bien sûr continuer d'évoluer pour tenir compte des évolutions technologiques et des tendances du marché de l'emploi.

Le second semestre est consacré, selon le parcours choisi par les étudiants, soit à la rédaction d'un mémoire de recherche mettant en œuvre sur un corpus de documents primaires des traitements statistiques et/ou informatiques (parcours recherche), soit à la réalisation d'un travail informatique dans le cadre d'un projet réel, au sein d'une structure d'accueil, qu'il s'agisse d'institution de conservation, de laboratoire de recherche ou de société privée (parcours professionnel). Pendant le second semestre, les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé par des référents à l'École des chartes choisis en fonction de leur domaine de compétence, qu'il s'agisse des chercheurs dans les disciplines scientifiques ou des personnes compétentes en informatique.

En 2008-2009, le M2 a compté treize étudiants : huit étudiants venaient du M1, trois étudiants extérieurs avaient été acceptés directement en M2, alors que deux étudiants déjà inscrits en M2 recherche en 2007-2008 devaient valider leur second semestre en soutenant leur mémoire en 2009. Sur ces treize étudiants inscrits, neuf d'entre eux avaient choisi un parcours professionnel et les quatre autres suivaient le parcours recherche. On trouvera en annexe 4 la liste des mémoires présentés à soutenance en 2009 et au paragraphe suivant leur sort à l'issue du master.

A la rentrée 2009, seize étudiants étaient inscrits en M2 pour 2009-2010 : quatorze issus du M1 en 2008-2009, une étudiante qui n'a pu valider en 2009 son second semestre de M2, et une auditrice libre, doctorante de l'université de Sienne. En tout, cinq étudiantes de cette promotion sont de nationalité étrangère (deux étudiantes russes, une allemande, une italienne, une canadienne).

### **1-3-3. Les débouchés**

A ce jour, le bilan du master en termes d'insertion professionnelle est particulièrement positif.

Sur les dix étudiants diplômés en 2009 (dont deux bénéficiaient d'un report de soutenance d'une année), six ont signé un contrat de travail (un CDI et cinq CDD) et exercent une activité professionnelle à la date de rédaction du rapport d'activités ; un septième est élève conservateur des bibliothèques à l'ENSSIB. Les trois autres sont en poursuite d'études (dont deux à l'École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information de Montréal, dans le cadre d'un accord de partenariat avec l'École des chartes). Aucun des diplômés n'est actuellement en recherche d'emploi.

Deux étudiantes ont demandé un report de leur soutenance de master en 2010 afin de poursuivre leurs études à Londres et Glasgow. Une troisième étudiante, qui n'a pu valider le deuxième semestre de M2 en 2009, a trouvé, elle aussi, un emploi à temps plein et soutiendra son mémoire lors de la session de 2010.

### ***1-4. La mobilité étudiante avec d'autres établissements d'enseignement supérieurs français***

#### **1-4-1. Le suivi d'un double parcours universitaire par les élèves de l'École des chartes**

Les élèves de l'École sont encouragés à doubler leur cursus d'archiviste paléographe d'une inscription universitaire dans un autre établissement, l'inscription à la mention de master propre à l'établissement leur étant interdite.

La très grande majorité d'entre eux rédigent donc un mémoire de master, qui constitue une première étape pour leur thèse d'École des chartes, et sont invités à poursuivre leur recherche en doctorat. Ce système qui peut être assimilé *de facto* à une co-tutelle fonctionne très bien et constitue donc, avec les cohabilitations de diplômés, un domaine où la collaboration scientifique entre l'École des chartes et les autres établissements d'enseignement supérieur est la plus fructueuse.

Comme le montre le tableau suivant, 18 élèves de l'Ecole ont soutenu un mémoire de master 2 dans un établissement extérieur au cours de l'année universitaire 2008-2009, parallèlement à leur scolarité de 2<sup>e</sup> année (pour 4 d'entre eux) ou de 3<sup>e</sup> année (14 d'entre eux).

Établissements d'inscription	Élèves de 2e année	Élèves de 3e année	Total
Université de Paris IV-Sorbonne	2	6	8
Ecole pratique des hautes études	1	3	4
Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne		2	2
CNAM		1	1
Université de Bordeaux III-Michel de Montaigne		1	1
Université de Lyon II-Louis Lumière		1	1
Université de Poitiers	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>4 *</b>	<b>14 **</b>	<b>18</b>

\* sur les 25 élèves de 2<sup>e</sup> année, 21 ont fait le choix de s'inscrire en master 2 parallèlement à leur 3<sup>e</sup> année d'École.

\*\* 9 élèves de 3<sup>e</sup> année en 2008-2009 avaient obtenu préalablement le grade de Master ; 2 élèves de 3<sup>e</sup> année n'ont pas obtenu de master avant la fin de leur 3<sup>e</sup> année à l'École.

#### **1-4-2. L'accueil d'étudiants inscrits dans d'autres établissements universitaires**

L'École a ouvert un grand nombre de ses enseignements à des étudiants inscrits dans d'autres établissements universitaires, le plus souvent en master, qui viennent compléter leur formation, en suivant une ou deux unités d'enseignement semestrielles validées ensuite par leur établissement d'origine.

Le suivi de ces cours est gratuit pour les étudiants inscrits dans des établissements ayant un master cohabilité avec l'École des chartes (Universités de Paris IV-Sorbonne et Paris I-Panthéon-Sorbonne) et dans des établissements ayant signé une convention avec l'École des chartes : universités de Caen, Lyon II-Lumière, Paris VII-Denis Diderot, Paris X-Nanterre, Paris XII-Val-de-Marne, Rouen, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, École normale supérieure (Ulm), École pratique des hautes études et École des hautes études en sciences sociales.

20 étudiants en 2008-2009 et 30 au premier semestre 2009-2010 ont bénéficié de cette possibilité (contre un total de 40 pour la même période un an plus tôt).

#### **1-5. La formation continue et les autres publics**

##### **1-5-1. L'offre de formation continue**

Comme les années précédentes, l'École des chartes a organisé en 2009 une formation spécifique pour l'Institut national de recherche archéologiques préventives (INRAP) afin de former des archéologues à la recherche en archives.

L'École a poursuivi en 2009 son cycle de « Paléographie de l'époque moderne », lancé en 2006 à destination de personnes qui ont déjà une expérience de la lecture des actes de cette période et souhaitent se perfectionner.

En juin 2009, un stage : « Utiliser TEI pour l'édition électronique de corpus textuels » a été organisé les 4-5 et 10-12 juin 2009. Destiné à toute personne engagée dans un projet d'édition électronique de textes anciens, ce stage a accueilli 16 stagiaires.

##### **1-5-2. Les autres publics**

Les auditeurs libres aux différents enseignements semestriels offerts par l'École constituent un public qui s'est élevé à 36 personnes au cours de l'année universitaire 2008-2009 et 32 au cours du premier semestre 2009-2010. Il s'agit le plus souvent de retraités. Un an plus tôt, pour les mêmes périodes, les auditeurs libres étaient 79.

## 2. RECHERCHE ET DIFFUSION SCIENTIFIQUE

Pour l'École nationale des chartes et son équipe de recherche « Histoire, mémoire et patrimoine » (EA 3624), l'année 2009, dernière de la période quadriennale 2006-2009, a constitué l'occasion de parachever ou de donner un nouvel élan à des programmes de recherche entrepris depuis plusieurs années, mais aussi de développer de nouveaux projets, qui seront amenés à prendre place dans le contrat de développement 2010-2013 de l'équipe ou feront l'objet d'une soumission dans le cadre d'appels à projets. Quel que soit le contexte dans lequel sont menés ces différents projets, tous s'inscrivent pleinement dans la politique scientifique de l'établissement et de son équipe : attention particulière accordée aux sources historiques de toute nature, approche interdisciplinaire, réalisation de travaux et d'instruments de référence, et enfin recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) appliquées aux sciences humaines, constituent les maîtres mots de l'action de recherche que mènent l'École des chartes et l'EA 3624.

La volonté affirmée de contribuer à la création d'« humanités numériques », qui prennent appui tout à la fois sur le développement d'éditions électroniques, sur la mise au point d'outils informatiques d'exploration et d'analyse des documents historiques et sur l'appropriation par les chercheurs, en particulier les plus jeunes, des technologies utiles, ainsi que les nécessités induites par le développement des activités dans le domaine de la formation en informatique, ont par ailleurs conduit à une modification de l'organigramme des services de l'École des chartes dévolus à la recherche et à l'informatique. En effet, M<sup>me</sup> Florence Clavaud, qui, depuis 2007, était tout à la fois à la tête de la direction des Nouvelles technologies et de l'informatique (DNTI) et exerçait la direction pédagogique de la seconde année de la spécialité de master « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire », a été chargée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009, d'une nouvelle mission en tant que déléguée à la formation informatique, afin de pouvoir se consacrer de façon optimale à la responsabilité pédagogique de la seconde année du master « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire » et au développement de formations consacrées à l'informatique appliquée aux sciences humaines, pour l'ensemble des personnels, étudiants et enseignants de l'établissement, et pour un public extérieur en particulier dans le cadre d'actions de formation continue ; elle continuera par ailleurs à œuvrer à la réalisation du volet informatique de certains projets de recherche. Dans le même temps, la coordination des actions de recherche et de diffusion de la recherche et la direction de l'équipe informatique de l'établissement ont été confiées à un nouveau service, la direction de la Recherche et de l'informatique (DRI), qui s'est ainsi substituée aux directions de la Recherche et des Nouvelles technologies et de l'informatique établies depuis 2007. En outre, le recrutement dans cette nouvelle direction en septembre 2009, en lieu et place de deux ingénieurs d'études contractuels, de deux personnels fonctionnaires, l'un ingénieur en développement et déploiement d'applications, l'autre chargé des systèmes d'information documentaire, a permis de stabiliser l'équipe en charge des éditions électroniques. Cette réorganisation fonctionnelle et cet apport de personnel stable permettront d'adapter les structures de l'établissement à la part toujours croissante prise par les technologies numériques dans l'activité de recherche de l'École des chartes.

### ***2-1. Les programmes de recherche contractuels et fédératifs***

L'École nationale des chartes et son équipe de recherche ont pris la mesure de l'importance acquise par les appels à projets nationaux et internationaux pour la définition et le financement de toute politique de recherche d'envergure. Aussi, comme lors des années précédentes, ont-elles poursuivi leur stratégie de création et de participation à des projets soumis dans ces différents cadres.

Depuis 2006, elles ont tout particulièrement contribué à des programmes de recherche d'envergure soutenus par l'Agence nationale de la recherche (ANR), tous dans le domaine des TIC appliquées aux sciences humaines.

Dernier en date parmi ces programmes, le projet OMNIA (Outils et méthodes numériques pour l'interrogation et l'analyse des textes latins du Moyen Age) a été retenu par l'Agence nationale de la recherche au cours de l'année 2008 et a été lancé le 1<sup>er</sup> décembre de cette même année. Ce projet, mené en partenariat avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT - UPR 841 du CNRS) et avec le laboratoire « Archéologie, terre, histoire, sociétés » (ARTEHIS - UMR 5594 du CNRS et de l'université de Bourgogne), entend œuvrer d'une part à la mise en ligne d'outils lexicographiques de référence pour le latin médiéval, au premier rang desquels le *Glossarium* de Du Cange et le *Novum glossarium* rédigé sous le

patronage de l'Union académique internationale, d'autre part au développement d'outils logiciels permettant l'interrogation et l'analyse des textes latins du Moyen Age.

La première année de ce programme a d'ores et déjà permis aux équipes engagées d'accumuler des résultats substantiels. Dans le cadre de l'axe de travail consacré aux outils lexicographiques, le projet OMNIA a pu s'appuyer sur les réalisations accomplies par l'École nationale des chartes au cours des dix-huit mois précédents : celle-ci avait publié deux tomes du *Glossarium* de Du Cange à titre de test dès 2007, avant d'entamer la numérisation des huit volumes restants du dictionnaire au cours de l'année 2008. Capitalisant le travail accompli et l'expérience acquise, l'équipe du projet OMNIA au sein de l'École des chartes a ainsi pu réaliser, en deux livraisons entre décembre 2008 et décembre 2009, la publication électronique de l'ensemble du *Glossarium*. Celui-ci est désormais consultable en mode texte sur le site web de l'École des chartes, à l'adresse : [ducange.enc.sorbonne.fr](http://ducange.enc.sorbonne.fr). Il peut y être interrogé de façon fine grâce à un encodage en XML/TEI pointu, qui repère en particulier les très nombreuses citations mentionnées par Du Cange et ses continuateurs. Ce balisage XML, effectué dans un premier temps par un prestataire extérieur, la société Jouve, a été révisé à compter de l'automne 2009 par des vacataires de recherche latinistes, afin de corriger les lacunes les plus importantes ; ce travail d'enrichissement de très longue haleine se poursuivra tout au long de l'année 2010. La dernière livraison de cette édition électronique, en décembre 2009, a été par ailleurs l'occasion de revoir en profondeur l'interface de consultation, afin que celle-ci permette une navigation plus intuitive et des recherches plus efficaces grâce à l'implémentation du moteur de recherche Lucene. L'année 2010 verra une édition du *Novum glossarium* s'adjoindre à ce Du Cange électronique.

Dans le même temps, tout au long de cette première année du projet OMNIA, ont été posées les prémices d'outils informatiques d'analyse du latin médiéval. Les efforts se sont avant tout concentrés sur la construction d'un lemmatiseur de cette langue, outil qui permettrait notamment d'améliorer de façon très sensible les recherches lexicales au sein de corpus de textes volumineux. La méthodologie à suivre et les logiciels disponibles pour ce faire ont ainsi pu être identifiés. En la matière, le choix s'est porté sur le logiciel TreeTagger, développé par Achim Stein et Helmut Schmidt à l'université de Stuttgart et déjà éprouvé pour la lemmatisation du français moderne, de l'ancien français et de plusieurs autres langues romanes. L'équipe a en outre pu mieux appréhender le fonctionnement de TreeTagger, ainsi que d'autres outils de traitement automatique de la langue, grâce au séjour d'Achim Stein comme professeur invité à l'École des chartes durant le mois de mai 2010. La collaboration nouée à cette occasion permettra notamment au projet OMNIA de s'appuyer sur l'expérience acquise par Achim Stein au cours de son entreprise de lemmatisation du français médiéval. Le projet OMNIA continue par ailleurs à se nourrir des liens extrêmement fructueux noués depuis 2007 par l'École des chartes avec l'American and French Research on the Treasury of the French Language (ARTFL), équipe du département des langues et littératures romanes de l'université de Chicago, et l'ingénieur informaticien œuvrant dans le cadre du projet OMNIA a pu bénéficier, grâce au soutien de l'IRHT, d'un séjour de quinze jours à Chicago au cours du mois de novembre 2009 afin de mieux connaître les outils développés par l'ARTFL et ses ingénieurs pour le traitement de corpus textuels anciens.

Second programme de recherche soutenu par l'Agence nationale de la recherche auquel participe l'École nationale des chartes, le projet GRAPHEM est entré en 2009 dans sa seconde année. Ce projet, placé sous la coordination du Laboratoire d'informatique en image et systèmes d'information de Lyon (LIRIS - UMR 5205 du CNRS), développe deux axes de recherche : le premier vise à permettre de classer les écritures manuscrites médiévales à l'aide de critères objectifs et de mesurer, sur la base de ces mêmes critères, les écarts entre deux écritures ; le second entend permettre de retrouver un mot ou un groupe de lettres dans un texte manuscrit numérisé en mode image, selon les techniques du *word spotting* et du *word retrieval*.

Ces deux directions se sont révélées particulièrement fécondes au cours de l'année 2009. D'une part, a été finalisé un logiciel, Ulysse, qui permet d'effectuer des recherches de mots dans des documents en mode image, soit par sélection d'une occurrence dans l'image (technique du *word spotting*), soit en saisissant directement un mot au clavier (*word retrieval*). Ce logiciel est disponible pour le téléchargement sur le site du projet GRAPHEM (<http://liris.cnrs.fr/graphem/?p=73>). Par ailleurs, afin de permettre de développer des outils de classification des écritures manuscrites médiévales, l'École des chartes a entrepris de constituer une très importante base de travail réunissant l'ensemble de la collection de fac-similés de l'établissement. L'année 2009 a ainsi été consacrée à numériser cette collection, forte de plusieurs milliers de reproductions, et à la documenter grâce à une base de données enregistrant toutes les données nécessaires à l'identification du document reproduit. Ce travail sera achevé au cours de l'année 2010 et permettra à l'équipe du LIRIS de

tester de façon extrêmement fine les outils qu'il développe. Les fac-similés seront par ailleurs mis en ligne sur le site web de l'École des chartes, afin de mettre à disposition de tous ce précieux outil de travail pour l'enseignement et la recherche en paléographie médiévale.

Au-delà de ces projets soutenus par l'Agence nationale de la recherche, l'École des chartes a également bénéficié, comme en 2008, de l'aide du Très grand équipement (TGE) ADONIS (Accès unifié aux données et documents numériques des sciences humaines et sociales) du CNRS. Ce dernier soutient et structure en effet un réseau de centres de ressources numériques (CRN) dispensant leur expérience dans le domaine des technologies numériques à l'ensemble des équipes de recherche françaises en sciences humaines et sociales. L'École des chartes, en tant qu'acteur, aux côtés de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, du CRN TELMA, dévolu au traitement des documents manuscrits et des textes d'archives, a naturellement répondu à l'appel à projets 2009 du TGE ADONIS. Elle a ainsi proposé de poursuivre son action de développement d'outils informatiques pour faciliter la production de données numériques en sciences humaines : à cette fin, elle entend mettre en place des outils de conversion des fichiers produits grâce à un logiciel de traitement de texte en fichiers structurés en XML/TEI. Elle souhaite par ailleurs développer une offre de formation en partenariat avec MutEC (Mutualisation d'outils numériques pour les éditions critiques et les corpus), structure de mutualisation des actions dans le domaine de l'édition électronique réunissant plusieurs laboratoires lyonnais, en particulier l'Unité numérique de l'École normale supérieure Lettres – sciences humaines et le service d'ingénierie documentaire de l'Institut des sciences de l'homme.

L'ensemble de ce projet a été retenu par le TGE ADONIS et sera financé pour une durée d'un an, entre septembre 2009 et août 2010.

Enfin, l'École nationale des chartes a répondu à deux nouveaux appels à projets de coopération européenne au cours de l'année 2009.

D'une part, l'École des chartes et l'université de Sienne-Arezzo ont proposé un projet consacré à la philologie électronique dans le cadre des partenariats Hubert-Curien-Galilée gérés par Egide. Les deux établissements, qui entretiennent une coopération scientifique désormais ancienne, ont déjà bénéficié en 2007 du soutien de ce programme européen d'échanges scientifiques et ont à cette occasion organisé deux ateliers informatiques sur les textes médiévaux qui leur ont permis d'échanger leurs savoirs et pratiques dans le domaine des humanités numériques. C'est cette opération fructueuse qu'ils souhaitent renouveler en se concentrant sur les pratiques de l'édition critique à l'heure de l'électronique.

D'autre part, Solveig Serre, chercheur associée au sein de l'équipe Histoire, mémoire et patrimoine, a répondu en décembre 2009 à l'appel « Starting Grants » du Conseil européen de la recherche (ERC). Cet appel permet de sélectionner de jeunes chercheurs menant des projets de recherche innovants afin de leur offrir des conditions optimales pour mener à bien leurs travaux. Solveig Serre a ainsi présenté un projet consacré à une analyse comparative de l'Opéra comique, de la Comédie française et de l'Opéra de Paris sous l'Ancien Régime (1672-1791) et de leur rapport au pouvoir royal, et elle a choisi l'École nationale des chartes comme institution d'accueil de son projet.

Enfin, en sus de ces projets de recherche proposés ou retenus dans le cadre de financements contractuels, l'École des chartes s'est également engagée dans des structures de recherche fédératives, destinées à solidifier ses collaborations scientifiques et à les faire fructifier.

En 2008, l'École des chartes a ainsi entrepris de participer, à l'initiative de l'IRHT, à un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) relatif aux sources de la culture européenne et méditerranéenne, en vue d'assurer une meilleure visibilité scientifique des disciplines de l'érudition au sein des sciences humaines et sociales et du CNRS. Si ce réseau n'a pu se concrétiser formellement au cours de l'année 2009 en raison de contingences administratives, il n'en a pas moins conduit ses premières actions, en organisant en novembre 2009 une journée d'étude destinée à offrir un panorama de la recherche menée dans les différentes équipes membres de ce GIS. Cette journée, à laquelle participait notamment Patrick Arabeyre au nom de l'École des chartes, a ainsi été l'occasion de rendre d'ores et déjà tangibles les liens scientifiques étroits qui cimentent ce groupement d'intérêt et de faire fructifier ces relations. L'année 2010 devrait permettre au GIS Sources de la culture européenne et méditerranéenne de prendre entièrement son essor.

## **2-2. Les manifestations scientifiques**

Colloques, journées d'études et conférences permettent de donner une visibilité forte aux activités de recherche menées à l'École des chartes, que ces manifestations viennent clore un programme de recherche largement avancé, en poser les prémices ou constituer un cycle cohérent de plus longue haleine.

Trois colloques et deux journées d'études ont ainsi été organisés par l'École des chartes en 2009 avec le partenariat d'institutions variées : équipes de recherche universitaires et centres de conservation patrimoniaux, tant français qu'internationaux. Toutes ces manifestations possédaient d'ailleurs une envergure internationale, réunissant, aux côtés des membres de l'équipe d'accueil de l'École des chartes et de chercheurs français, leurs homologues européens ou nord-américains.

Ainsi, les 30 et 31 mars 2009, l'École des chartes et la Bibliothèque Sainte-Geneviève ont-elles organisé le colloque « Passeurs de textes : imprimeurs et libraires à l'âge de l'humanisme ». Cette manifestation, organisée par l'École nationale des chartes et le Centre d'études supérieures de la Renaissance (université de Tours – CNRS), a accueilli des chercheurs spécialistes de l'histoire du livre au XVI<sup>e</sup> siècle venus de toute l'Europe. La Maison d'Érasme de Bruxelles et la Bibliothèque Sainte-Geneviève, partenaires du colloque, ont par ailleurs organisé deux expositions, « Thierry Martens et la figure de l'imprimeur humaniste » et « Éditeurs et lecteurs humanistes dans les collections de la Bibliothèque Sainte-Geneviève », qui permettaient de prolonger le colloque.

Autre institution de conservation avec laquelle l'École des chartes entretient des liens extrêmement étroits, les Archives nationales ont accueilli le 12 mai 2009 une journée d'étude consacrée à « l'art du registre à la chancellerie du roi de France (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) ». Cette journée, co-organisée avec l'École nationale des chartes, a permis de faire le point sur les recherches les plus récentes relatives au fonds remarquable de la chancellerie royale que conservent les Archives nationales ; des spécialistes italiens, autrichiens et anglais ont apporté des éclairages comparatistes extrêmement précieux sur les usages des chancelleries médiévales.

L'École des chartes est par ailleurs engagée, depuis près de vingt ans, dans un partenariat étroit avec l'Institut historique allemand de Paris pour mener un programme de longue haleine sur les actes pontificaux antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle conservés en France. Cette *Gallia pontificia* donne lieu à des journées d'étude régulières sur l'action pontificale en France et, le 29 mai 2009, était organisée la sixième rencontre de la *Gallia pontificia*. Sous le titre « Schismes, dissidences, oppositions : la France et le Saint-Siège avant Boniface VIII », elle a réuni des spécialistes allemands et français à l'Institut historique allemand autour de questionnements historiques communs. Les actes de cette journée prendront place dans la collection nouvellement créée par l'École des chartes des *Études et documents pour une Gallia pontificia* (voir ci-dessous, §2.3.1).

Les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2009, l'École des chartes a également contribué, à l'instigation de l'École des hautes études en sciences sociales et aux côtés de l'Institut national d'histoire de l'art, à l'organisation d'un colloque consacré à l'Immaculée Conception de la Vierge, et en particulier à ses représentations figurées du Moyen Âge à la Contre-Réforme.

Enfin, en décembre 2009, un colloque international a réuni durant trois jours, à l'Opéra Bastille, des spécialistes de l'histoire de la musique pour se pencher sur le répertoire de l'Opéra de Paris de 1671 à 2009. Ce colloque, organisé par l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (CNRS – Bibliothèque nationale de France - ministère de la Culture et de la Communication), a bénéficié du soutien de l'École des chartes, qui en publiera les actes au cours de l'année 2010 dans sa collection *Études et rencontres*.

Par ailleurs, l'École nationale des chartes a poursuivi l'organisation de conférences régulières, en lien avec son programme d'invitations de professeurs étrangers (voir ci-dessous partie III, coopération internationale).

## **2-3. Les publications**

Les publications éditées par l'École nationale des chartes, largement reconnues dans la communauté scientifique, constituent un des atouts de la politique de recherche de l'École, puisqu'elles lui permettent de diffuser aisément les travaux menés en son sein. Depuis 2002, ces publications se déclinent sous deux formes largement complémentaires : des éditions sur papier, héritières de la tradition d'édition scientifique menée à l'École, et des publications électroniques, qui permettent d'explorer des méthodologies nouvelles d'analyse des documents historiques.

### 2-3-1. Les publications imprimées

L'année 2009 a vu la parution de cinq nouvelles publications papier et la création d'une nouvelle collection de travaux.

En effet, l'Institut historique allemand de Paris et l'École des chartes, qui collaborent depuis 1991 au programme de la *Gallia pontificia*, versant français de la *Pius Stiftung* qui vise au recensement de tous les actes pontificaux originaux antérieurs à 1198, ont décidé de modifier le canal de publication des travaux réalisés dans ce cadre. Jusqu'à présent, ceux-ci étaient en effet publiés par les soins de la maison Bouvier et cinq volumes sont d'ores et déjà parus dans la collection des *Études et documents pour servir à une Gallia pontificia*. Néanmoins, la faible diffusion assurée à ces ouvrages et leur coût de fabrication ont incité l'Institut historique allemand et l'École des chartes à publier désormais les travaux de la *Gallia pontificia* en coédition, la réalisation des volumes étant confiée au service des publications de l'École des chartes.

C'est ainsi qu'a été publié en septembre 2009 le sixième volume des *Études et documents pour une Gallia pontificia*, le premier réalisé par les soins de l'École des chartes. Sous le titre d'*Aspects diplomatiques des voyages pontificaux*, cet ouvrage rassemble, grâce aux soins de Rolf Große et de Bernard Barbiche, les actes de la cinquième rencontre pour la *Gallia pontificia* organisée en 2007.

Autre colloque dont les publications de l'École des chartes ont pu diffuser les résultats, celui consacré en mars 2008 à l'histoire de la mémoire judiciaire par l'Institut d'histoire du droit (CNRS - université Paris II) et l'École des chartes. Grâce à la diligence de ses éditeurs, Olivier Poncet et Isabelle Storez-Brancourt, ont été ainsi publiées, au bout d'environ vingt mois, vingt-trois communications qui avaient été prononcées en 2008. *Une histoire de la mémoire judiciaire, de l'Antiquité à nos jours*, parue dans la collection des *Études et rencontres de l'École des chartes* forme désormais une véritable monographie organisée, qui éclaire la mémoire judiciaire dans la longue durée et sous toutes ses facettes.

Un second volume est également venu enrichir la collection des *Études et rencontres de l'École des chartes* en 2009. Anne Lombard-Jourdan, archiviste paléographe, après une longue carrière d'historienne consacrée avant tout à Paris et à Saint-Denis, a en effet entrepris, à la veille de son centième anniversaire, de synthétiser ses travaux scientifiques sur le quartier des Halles de Paris. *Les Halles de Paris et leur quartier (1137-1969)*, sont le fruit de cette ambition et offrent un tableau vivant, richement illustré, de l'histoire si féconde de ce quartier emblématique de Paris.

Par ailleurs le programme d'édition de longue haleine des procès-verbaux de l'Académie des beaux-arts, lancé en 2000 par Jean-Michel Leniaud, avec le soutien de la Direction des archives de France et de l'Académie des beaux-arts, a abouti à l'édition d'un nouveau volume, couvrant les années 1865 à 1869, réalisé par les soins de Laure Dalon. Cette nouvelle publication permet de porter à neuf le nombre de tomes parus dans le cadre de cette vaste entreprise.

Les *Positions de thèses soutenues par les élèves de la promotion 2009* sont venues compléter cet ensemble de publications et ont contribué, comme chaque année, à la diffusion des travaux de recherche réalisés par les étudiants de l'École nationale des chartes dans le cadre de leur scolarité.

### 2-3-2. Les publications électroniques

Créées à compter de 2002, les éditions électroniques de l'École des chartes n'ont cessé de se développer au fil des années, par la création de nouvelles réalisations ainsi que par l'enrichissement et la mise à jour de travaux antérieurs. Ces éditions sont désormais devenues un outil fondamental de l'École des chartes, tant pour la diffusion de la recherche que pour la recherche elle-même, l'électronique offrant aux projets scientifiques des solutions éditoriales innovantes que ne permet pas une édition papier.

Néanmoins, au bout de près de huit ans, l'outillage technique sur lequel se fondent ces éditions électroniques a vieilli ou est devenu obsolète. Face à des difficultés croissantes de maintenance, il a ainsi été décidé, au début de l'année 2009, de refondre entièrement la plate-forme de publication TELMA, qui était en usage depuis la fin de l'année 2005 pour la mise en ligne des corpus textuels en XML/TEI. C'est ainsi que l'année 2009 a été consacrée en large part à la constitution d'une nouvelle plate-forme de publication. Baptisée Diple, celle-ci présente deux avantages substantiels par rapport à son prédécesseur : elle possède une architecture plus simple et, s'appuyant sur des technologies et des langages normés bien éprouvés (XHTML,

PhP, XSLT, CSS...), elle s'avère extrêmement aisée à prendre en main. Il s'agit en outre d'une plate-forme modulaire, dont les différents composants sont indépendants et peuvent donc être modifiés selon les besoins de chaque projet éditorial. Ainsi en est-il en particulier du moteur de recherche associé à Diple : pour la plupart des corpus publiés, le moteur retenu est PhiloLogic, développé par l'université de Chicago, qui s'avère extrêmement efficace pour mener des recherches dans des corpus textuels présentant une large ampleur chronologique ; mais d'autres moteurs, tels Lucene, peuvent également être associés à Diple pour des projets spécifiques. Dans tous les cas, Diple utilise des formats ouverts et des composants issus du développement du logiciel libre et, conformément à la stratégie de l'École des chartes, il sera diffusé sous forme de logiciel libre à l'ensemble de la communauté scientifique.

Si Diple ne permet pas encore d'assurer l'archivage des corpus publiés et l'interopérabilité de ces contenus avec d'autres applications, elle a d'ores et déjà permis la publication de nouveaux corpus avec succès. C'est ainsi qu'en décembre 2009, la totalité du *Glossarium* de Du Cange a pu être mise en ligne dans le cadre du projet OMNIA (voir ci-dessus, § 2.1), et tout comme Diple, l'ensemble des fichiers ainsi publiés est désormais librement téléchargeable et réutilisable à des fins non commerciales.

La totalité des corpus textuels publiés actuellement grâce à la plate-forme TELMA fera l'objet d'une opération de migration dans Diple au cours de l'année 2010.

Cette future migration s'accompagnera en outre de l'apport de fonctionnalités ou d'enrichissements nouveaux des corpus déjà en ligne. Car les publications électroniques sont évolutives et sont amenées à s'améliorer sans cesse au fil des travaux menés dans le cadre de programmes de recherche. L'année 2009 l'a une nouvelle fois démontré, en permettant d'enrichir de façon substantielle plusieurs réalisations de longue haleine.

Ainsi en est-il du programme des Cartulaires numérisés d'Île-de-France. Entamé dès 2002, celui-ci entend constituer un corpus d'envergure de documents médiévaux franciliens. Pour ce faire, ont tout d'abord été numérisés, en mode image et en mode texte, nombre d'éditions de documents réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle. En dépit d'une qualité scientifique variable, ces éditions fournissent en effet un accès aisé aux archives médiévales franciliennes et la numérisation de ces ouvrages, souvent rares, a permis de leur redonner vie. Douze ouvrages en dix-huit volumes ont ainsi pu être mis en ligne entre 2002 et 2008, pour constituer un corpus de plus de cinq mille chartes. Au cours de l'année 2009, six nouveaux cartulaires, soit plus d'un millier de chartes, ont été numérisés par les soins d'un prestataire, la société Dataland ; après enrichissement et correction, ils viendront rejoindre en 2010 les ouvrages déjà en ligne.

Pour autant, le programme des Cartulaires numérisés d'Île-de-France ne se limite pas à la reproduction d'éditions anciennes : il entend d'une part améliorer les éditions proposées, et d'autre part apporter des fonctionnalités supplémentaires à celles offertes par les publications sur papier. Aussi un travail d'encodage en XML/TEI extrêmement fin a-t-il été entrepris. L'année 2009 a ainsi permis d'uniformiser les dates de chaque document, afin de permettre une recherche chronologique au sein du corpus. Dans le même temps, l'ensemble des noms propres présents dans les documents ont été repérés et encodés de manière systématique, en distinguant noms de lieux et noms de personnes. Ces enrichissements permettront des recherches plus efficaces et une navigation plus aisée lors de la publication en 2010 des Cartulaires d'Île-de-France dans la plate-forme Diple. En outre, les textes ainsi préparés permettront de constituer un corpus de test extrêmement riche pour éprouver les outils d'analyse lexicale qui seront développés dans le cadre du programme OMNIA (voir ci-dessus § 2.1).

D'autres publications électroniques ont également connu des enrichissements substantiels au cours de l'année 2009.

Ainsi en est-il des bases de données disponibles sur le site de l'École nationale des chartes. La base BEDE (Bibliographie des études diplomatiques et éditions d'actes et documents du Moyen Âge français, <http://elec.enc.sorbonne.fr/bede>) a continué à s'enrichir à un rythme soutenu. Quant à la base « Esprit des livres » (<http://elec.enc.sorbonne.fr/cataloguevente>), réalisée par les élèves de l'École des chartes sous la direction d'Annie Charon et consacrée aux catalogues de vente de l'époque moderne conservés dans les bibliothèques parisiennes, elle a fait l'objet d'un important travail d'uniformisation formelle qui accroît sensiblement son efficacité.

De la même manière, l'édition des plus anciennes chartes en français, menée en partenariat par l'École des chartes et l'université de Zürich, s'est poursuivie tout au long de l'année 2009. L'application mise en ligne à la fin de l'année 2008 (<http://www.mediaevistik.uzh.ch/docling/corpus.php>) a ainsi été améliorée et son

contenu fait l'objet d'un travail soutenu de correction. Des recherches ont par ailleurs été entreprises pour étendre le champ des investigations à de nouveaux fonds : c'est ainsi qu'est désormais mené un travail de repérage des chartes en français antérieures à 1270 conservées aux archives départementales d'Eure-et-Loir.

Enfin, les jalons de nouvelles réalisations électroniques ont été posés tout au long de l'année 2009. Parmi celles-ci, citons :

- les travaux autour du Cartulaire blanc et du chartrier de l'abbaye de Saint-Denis. Les développements permettant la réunion, au sein d'une même application, de l'inventaire général manuscrit du XVIIIe siècle des chartes de l'abbaye de Saint-Denis et du cartulaire blanc de la même abbaye, en mode texte et en mode image, ont été poursuivis. Le contrôle et l'enrichissement des fichiers XML/EAD correspondant à l'inventaire général, réalisés par la société Dataland, ont été terminés à l'automne 2009. L'édition en TEI de quatre chapitres du cartulaire blanc (dont deux nouveaux, Pierrefitte et Beaurain) a été finalisée, les fichiers ont été rendus homogènes et conformes à la dernière version en date de la TEI. L'application de recherche et de consultation sera terminée et mise en production au printemps 2010.

- l'édition d'un registre notarié du XVe siècle. Le GREPSOMM (Groupe de recherche sur les pouvoirs et les sociétés de l'Occident médiéval et moderne, qui réunit des chercheurs de plusieurs universités canadiennes) s'est en effet associé à l'Ecole des chartes pour mener à bien la publication papier et électronique de l'édition du registre de minutes de Pierre Christofle, notaire à Orléans, pour l'année 1437, réalisée par Kouky Fianu de l'université d'Ottawa. En ce qui concerne l'édition électronique, l'Ecole des chartes a formé à Montréal, en février 2009, quelques personnes du GREPSOMM à l'utilisation de TEI, puis a converti en TEI les fichiers Word initiaux et produit un premier site Web statique provisoire (<http://www.enc.sorbonne.fr/tmp/pierre-christofle/index.html>), qui a permis de définir les contours de la future application et qui a aidé K. Fianu et son équipe à relire les fichiers TEI. Après une première publication de cette édition sur la plate-forme Diple, prévue au printemps 2010, une deuxième édition intégrera l'ensemble des images numériques du registre, qui seront produites en faisant appel à un prestataire, avec l'accord et la collaboration des Archives départementales du Loiret qui conservent le document.

- un site web relatif au chantier de fouilles conduit depuis 1998 par l'École des chartes sur le site de Théroouanne. Ce « portail Théroouanne » permettra de présenter la richesse du site archéologique de Théroouanne et de diffuser les résultats des recherches menées pendant dix ans par l'École des chartes sur les lieux. A l'image du chantier de fouilles, conçu comme un chantier-école pour les étudiants de l'École des chartes, ce site web offrira tout à la fois des informatiques scientifiques à destination des chercheurs et des données à visée pédagogique. Il verra le jour au cours de l'année 2010.

### 3. COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'ouverture européenne et internationale s'est poursuivie en 2009 autour des échanges d'étudiants et d'enseignants et la coopération avec les universités européennes.

#### *3-1. Coopération avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les institutions patrimoniales étrangers*

##### **3-1-1. Programme Éducation et formation tout au long de la vie (Erasmus)**

La charte Erasmus de l'École nationale des chartes a été renouvelée en 2007 pour une durée de cinq ans. L'établissement dispose d'une charte étendue, c'est-à-dire permettant de financer également des stages dans l'Union européenne ainsi que des formations pour le personnel administratif.

En 2008, l'École nationale des chartes a conclu deux nouveaux accords Erasmus, l'un avec l'Universidad Complutense de Madrid dans le domaine des sciences de l'information, l'autre avec l'Università Roma - LUMSA - Libera Università Maria Ss. Assunta pour des échanges d'enseignants (cf annexe 5).

L'École nationale des chartes a accueilli dans le cadre Erasmus une étudiante de l'Université de Sienne-Arezzo (Italie), un étudiant de l'Université catholique de Louvain (Belgique) et un étudiant de l'Université La Sapienza (Italie).

Deux élèves archivistes paléographes ont effectué un séjour d'études Erasmus dans une institution européenne, l'un à la Humboldt Universität zu Berlin (Sommersemester 2009), l'autre à la Georg-August-Universität de Göttingen (deuxième semestre 2009).

##### **3-1-2. Autres échanges**

Neuf étudiants étrangers ont été accueillis à l'École nationale des chartes en 2009 :

- une élève archiviste paléographe à titre étranger, diplômée de la Scuola Speciale per Archivisti e Bibliotecari – La Sapienza-Roma, entrée directement en deuxième année de formation d'archiviste paléographe ;
- deux étudiantes russes de l'Université d'État des sciences humaines de Moscou (RGGU) pour une durée d'un an (Master 1 et 2), dans le cadre de l'accord privilégié avec l'Institut d'histoire et des archives ;
- une étudiante russe de l'Université Lomonossov (MGU) de Moscou pour une durée d'un an (Master 2) ;
- une étudiante allemande dans le cadre d'une bourse de master délivrée par le Conseil régional d'Île-de-France (Master 2) ;
- une étudiante espagnole, inscrite en doctorat à l'Universitat de Barcelona (Espagne) pour des recherches de thèse ;
- une étudiante brésilienne, inscrite en doctorat à l'Universidade Federal de Minas Gerais (Brésil) pour des recherches de thèse ;
- une étudiante canadienne, inscrite en doctorat à l'Université de Salamanque (Espagne) et inscrite en master à l'École nationale des chartes ;
- un étudiant américain dans le cadre du partenariat avec la Newberry Library de Chicago pour un semestre de cours à la carte.

##### **3-1-3. Coopération avec la Russie**

Le programme de coopération scientifique avec les archives et bibliothèques russes s'est poursuivi en 2009. S'il n'y a pas eu d'échange de stagiaires, les enseignants français et russes ont animé des ateliers de formation dans les deux pays.

L'École nationale des chartes, la Bibliothèque historique publique d'État de Russie, la Bibliothèque scientifique régionale d'Astrakhan ont organisé, avec le soutien de la Bibliothèque nationale de France et du

Ministère de la Culture russe, un séminaire international de formation sur les fonds anciens occidentaux des bibliothèques de la Fédération de Russie. Le séminaire, qui s'est déroulé du 20 au 24 octobre 2009, a accueilli 45 participants, dont un tiers de francophones, venus de 32 institutions différentes. Mme Annie Charon, professeur d'histoire du livre, et M. Vincent Boulet, conservateur à la Bibliothèque nationale de France, ont animé les ateliers de présentation des ressources électroniques pour l'identification du livre ancien occidental.

Dans le cadre de la coopération avec l'Institut d'histoire et des archives de l'Université d'État des sciences humaines de Moscou (RGGU), Mme Armelle Le Goff, conservateur en chef aux Archives nationales est allée à Moscou du 6 au 14 octobre 2009 pour dispenser des cours aux étudiants de la faculté des archives. M. Bruno Delmas, professeur d'archivistique contemporaine, a également séjourné à Moscou du 15 au 26 mai 2009 pour des cours et des réunions de travail. Mme Irina Karapetiants, professeur d'archivistique des entreprises, a été invitée à l'École nationale des chartes en octobre 2009. Elle a participé aux cours et donné une conférence publique.

Un accord de master commun a été signé en juillet 2009 par l'École nationale des chartes et l'Université des sciences humaines de la Fédération de Russie (RGGU). Il prévoit la délivrance de deux diplômes de master aux étudiants français et russes ayant effectué un séjour d'études d'au moins 6 mois dans l'établissement partenaire et ayant satisfait aux obligations de la scolarité. La mise en œuvre de ce master commun débutera pendant l'année universitaire 2010-2011.

La préparation du colloque *La France et les Français en Russie (1789-1917) : quelles sources pour de nouvelles approches* a donné lieu à la publication en mai 2009 d'un appel à communications et à la constitution d'un comité scientifique et d'un comité d'organisation. Cette manifestation s'inscrit dans l'année croisée France-Russie de 2010. Elle accompagne la publication de l'ouvrage *Les sources de l'histoire de France en Russie, Guide de recherche dans les archives d'État de la Fédération de Russie à Moscou (XVIe-XXe siècle) (tome 1)*.

#### **3-1-4. Porta historica**

Ce réseau d'institutions européennes, spécialisées dans l'édition de sources en version imprimée ou numérique, rassemble cinq membres : Institute of Historical Research (Londres), Commission royale d'histoire de Belgique (Bruxelles), Institut für Mittelalterforschung (Vienne), Institut pour l'histoire des Pays-Bas (ING ; La Haye) et École nationale des chartes (Paris). Les membres du réseau se réunissent une fois par an et la quatrième rencontre a eu lieu à Bruxelles du 28 au 30 avril 2009 à l'occasion du colloque *Digital edition of sources in Europe: achievements, problems and prospects* organisé par la Commission royale d'histoire de Belgique. Les actes du colloque seront publiés en 2010.

#### **3-1-5. Coopération avec l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal**

En septembre 2009, deux étudiantes diplômées du master de l'École nationale des chartes ont été acceptées en maîtrise à l'EBSI. Elles pourront obtenir leur diplôme en un an au lieu de deux habituellement. Ce diplôme de bibliothéconomie est accrédité par l'American Library Association.

#### **3-1-6. Coopération avec le département des langues romanes de l'Université de Chicago**

M. Frédéric Glorieux, informaticien et lexicographe travaillant au département de la recherche et de l'informatique de l'établissement, a été accueilli du 12 au 26 novembre 2009 en formation à l'American and French Research on the Treasury of the French Language (ARTFL). Les échanges annuels avec cette université se poursuivront en 2010 avec l'invitation d'un enseignant américain.

#### **3-1-7. Coopération avec l'Université d'Ottawa (Canada)**

Mme France Martineau, professeur de linguistique au département de français de l'Université d'Ottawa, est venue en décembre 2009 à l'École nationale des chartes pour présenter le projet qu'elle souhaite proposer en 2010 au gouvernement canadien autour de l'évolution de la langue française en Amérique du Nord. Le projet s'intitule *Modéliser le changement : les territoires du français* et représente la poursuite d'un projet déjà en cours qui portait sur la période du Moyen Âge au XVIIe siècle.

L'objectif de ce nouveau projet est de comprendre les territoires linguistiques et symboliques de la francophonie d'Amérique du Nord, façonnés à travers les migrations successives et les contacts, de l'expansion coloniale vers le Nouveau Monde (XVIIe-XVIIIe s.) jusqu'à l'époque contemporaine. Il est prévu dans ce cadre de travailler sur des documents écrits littéraires et non littéraires, conservés par des centres d'archives américains, canadiens et français. Le projet prévoit trois expositions virtuelles à partir des documents d'archives : la première sur les écrits privés, la seconde sur la Louisiane et la troisième sur les migrations vers les Etats-Unis au XIXe siècle.

Si ce projet, auquel sera associée l'École nationale des chartes, est sélectionné par le gouvernement canadien en 2010, les étudiants du master de l'École nationale des chartes pourront accomplir un stage long à l'Université d'Ottawa pour la réalisation des expositions virtuelles et les archivistes paléographes apporteront leur contribution en repérant, dans les collections de la Historic New Orleans collection, les documents susceptibles de contribuer au projet.

### **3-2. Coopération avec les institutions patrimoniales étrangères (archives, bibliothèques, musées)**

#### **3-2-1. Stages professionnels**

Vingt-cinq élèves archivistes paléographes de deuxième année ont effectué un stage d'un mois obligatoire à l'étranger (cf. annexe 2).

Ces stages, qui font suite à ceux effectués en France à la fin de la première année du cursus d'archiviste paléographe, doivent permettre aux futurs conservateurs de compléter leur expérience professionnelle, se familiariser avec la culture et la langue d'un autre pays et les encourager à mettre en place des relations professionnelles fructueuses avec des collègues étrangers. Il s'agit également d'enrichir un parcours personnel et d'acquérir une expérience qui doit être mise en valeur au moment des oraux des concours des écoles d'application (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ; Institut national du patrimoine).

Deux étudiantes de master 2 ont effectué des stages de trois mois à l'étranger ; l'une a travaillé à The European Library (La Haye, Pays-Bas) pour la mise à jour de fichiers permettant l'harmonisation des métadonnées des collections intégrées dans le catalogue européen ; l'autre a travaillé dans le service des archives de l'Université de Montréal (Québec – Canada) sur la production de deux expositions virtuelles, la première sur l'histoire de l'université et la seconde sur l'écrivain Louis Hémon, auteur du roman *Maria Chapdelaine*.

#### **3-2-2. Coopération avec la Historic New Orleans Collection (HNOC)**

L'accord de coopération entre l'École nationale des chartes et la HNOC a été signé en mai 2008 pour une durée de trois ans. Il prévoit des échanges de chercheurs et d'étudiants entre les deux institutions.

Mme Christine Nougaret, professeur d'archivistique, a effectué une mission du 25 au 30 mai 2009 à la Nouvelle Orléans pour organiser le stage annuel d'un mois d'un élève de deuxième année, effectuer un audit sur les archives détenues par le Louisiana State Museum, préparer le programme de recherche sur les patrimoines linguistique et historique de l'Amérique française inscrit dans le quadriennal 2010-2013, et enfin rencontrer les représentants du consulat de France à la Nouvelle Orléans.

Dans le cadre de ce partenariat, Melle Aurore Cartier, élève archiviste paléographe de deuxième année, a effectué un stage d'un mois à la Nouvelle Orléans. Elle a transcrit, traduit et résumé la correspondance passive et active du Chevalier Jean-Charles de Pradel, employé de la Compagnie des Indes au XVIIIe siècle. M. Howard Margot, archiviste francophone à la Historic New Orleans Collection, a séjourné un mois à Paris en novembre 2009 et a suivi le stage technique international des archives, organisé par la Direction des archives de France.

Un futur axe de coopération pourrait être la mise à jour d'un inventaire des archives manuscrites concernant la Louisiane et conservées en France. Cet inventaire, appelé Surrey Calendar, a été multigraphié en un très petit nombre d'exemplaires en 1926 aux Etats-Unis. Deux exemplaires sont conservés en France. Les références et les cotes datent du début du XXe siècle et n'ont jamais été vérifiées ni mises à jour. Le Surrey Calendar a été transféré sur une base de données de type File Maker Pro par des étudiants du Center for

Louisiana Studies de l'Université de Louisiane à Lafayette. Il comporte plus de 22 589 entrées. Les informations doivent être mises à jour, notamment pour les fonds ayant appartenu à des institutions aujourd'hui disparues (Ministère de la Guerre, Archives de la Marine, Archives du service hydrographique de la Marine, ...). Ces fonds ont été déplacés, voire démembrés, et récupérés par d'autres institutions de conservation, comme le Service historique de la Défense et les Archives nationales. Ce travail pourrait être confié à des élèves ou des étudiants de master de première année.

### **3-2-3. Coopération avec la Newberry Library (Chicago, USA)**

Mme Annie Charon a été accueillie pendant un mois dans cette institution pour y mener des recherches sur la production imprimée de livres de piété dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle à Paris en mettant à profit la riche collection de livres d'heures et de livres de référence de la Newberry Library. Elle a également fait un bilan de la coopération, qui a démarré en 1984, entre les deux établissements et a suggéré d'encourager les séjours d'archivistes paléographes travaillant dans les domaines de la cartographie, de la musique et de l'histoire du livre, domaines d'excellence de la Newberry Library. Les collections de brochures françaises (Collection de la Révolution française, 1780-1810, collection de 2600 oraisons funèbres, discours, pièces commémoratives rassemblés par les religieux de Saint Sulpice (XVII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> s.), Collection de 700 catalogues de libraires et prospectus : 1700-1850, Collection de 600 brochures concernant le procès et l'exécution de Louis XVI) pourraient également donner matière à des thèses de l'École.

### **3-2-4. Aide à la mobilité de la région Île-de-France**

L'École nationale des chartes bénéficie depuis 2008 d'un financement pour les mobilités sortantes des étudiants de master qui souhaitent effectuer un séjour d'étude ou un stage d'une durée de 2 à 10 mois. L'aide, accordée sur critères sociaux, s'élève à 426 € /mois en 2009-2010. Deux étudiantes inscrites en master ont pu en bénéficier.

L'établissement a soutenu la candidature d'une étudiante allemande de l'Université de Göttingen pour le renouvellement de sa bourse de master de la région, ce qui lui a permis de s'inscrire en master 2 à l'École nationale des chartes en septembre 2009.

### **3-3. Missions des personnels de l'École nationale des chartes**

Les personnels de l'École nationale des chartes ont effectué dix-neuf missions à l'étranger en 2009, dont quinze financées par l'École nationale des chartes. Ces déplacements sont liés à des participations à des colloques ou rencontres scientifiques, à des cours dispensés à l'étranger ou à des rencontres avec les correspondants étrangers de l'établissement.

### **3-4. Professeurs invités en 2009**

Cinq professeurs étrangers ont séjourné à l'École nationale des chartes en 2009 et certains ont donné une conférence publique :

- 1) Mme Smilja Marjanovic-Dusanic, professeur d'histoire médiévale, Université de Belgrade (Serbie), sur *La charte et l'espace sacré: le texte sur le mur de l'église et son contexte symbolique* ;
- 2) M. Kristian Jensen, Head of British and Early Printed Collections, British Library (Royaume-Uni) sur *La bibliothèque du comte Spencer (1758-1834) : les relations avec la France* ;
- 3) Mme Irina Karapetians, professeur d'archivistique, Université des sciences humaines de la Fédération de Russie, sur *Les entreprises étrangères et leurs archives en Russie au XIX<sup>e</sup> siècle* ;
- 4) Mme Gaby Knoch-Mund, professeur d'archivistique, Université de Berne (Suisse), sur *La construction de la mémoire privée et collective et l'archivistique en Suisse : se souvenir comme impératif personnel, collectif et professionnel* ;
- 5) M. Achim Stein, professeur de linguistique romane, Université de Stuttgart (Allemagne).

Ils sont également intervenus dans les cours à l'invitation des enseignants de l'École nationale des chartes.

#### **4. BIBLIOTHÈQUE ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES**

En 2009, les chantiers en cours à la bibliothèque ont été nombreux ; ils se sont développés selon quatre axes principaux :

- la préparation du déménagement vers le quadrilatère Richelieu, prévu à ce jour pour la rentrée universitaire 2014, avec la rédaction définitive de l'avant-projet sommaire puis de l'avant-projet détaillé ;
- le renforcement des collections, notamment autour des ressources numériques ;
- l'inspection de la bibliothèque par l'Inspection générale et la visite de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ;
- la réorganisation de l'équipe à la suite de plusieurs mutations et départs.

La préparation du déménagement se poursuit à un rythme soutenu : en interne, la réorganisation matérielle des collections et leur traitement physique (prévention, réparations et restauration) avance rapidement ; elle est menée en parallèle avec la fin du récolement, l'accélération de la vérification du catalogue et le catalogage prioritaire des fonds non traités, comme la collection de tirés à part, d'estampes et de recueils archéologiques.

Le travail avec les équipes du cabinet Bruno Gaudin, en charge de la réhabilitation du quadrilatère Richelieu, se poursuit également (rédaction définitive de l'avant-projet sommaire (APS) en août 2008 et de l'avant-projet détaillé (APD) en juillet 2009).

Le plan de développement des collections suit désormais deux directions principales : le développement des fonds historiques, sur support papier, insérés dans la carte documentaire nationale, est mené en collaboration avec les bibliothèques du quartier latin, la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art et, sur le plan national, les centres de ressources en sciences historiques, notamment les CADIST (BIU Sorbonne et SCD de Poitiers (CESCM)).

Le développement des ressources électroniques, objectif prioritaire depuis trois ans, est poursuivi, en parallèle avec la formation des étudiants, intégrée désormais aux cours de bibliographie, et celle des usagers, qui devient l'une des missions de la bibliothèque.

L'inspection de la bibliothèque et la visite de l'AERES, qui ont eu lieu toutes deux au mois de juillet 2009, ont mobilisé l'équipe et l'ont conduite à préciser les objectifs et à mettre en valeur les réalisations récentes de la bibliothèque.

La réorganisation de l'équipe a été rendue nécessaire par de nombreux départs, dus à la mobilité d'une partie du personnel.

##### ***4-1. Les locaux et la matérialité des collections***

Après le dépôt de l'avant-projet sommaire (APS) par le cabinet Gaudin chargé de l'ensemble du projet de restructuration du quadrilatère Richelieu, en août 2008, le projet de relocalisation de la bibliothèque de l'École nationale des chartes a suscité beaucoup de questions et de propositions pour l'aménagement futur de l'établissement. L'année 2009 a été marquée par la diffusion de l'avant projet détaillé (APD) au mois de juillet 2009 : après consultation des équipes des différents établissements, dont l'École des chartes et sa bibliothèque, le cabinet Bruno Gaudin a présenté le projet de réhabilitation du Quadrilatère Richelieu (phase 1) avec la prise en compte des contraintes techniques et de sécurité.

Les questions suivantes ont été abordées dans les différentes réunions techniques et les comptes rendus : cloisonnement des bureaux de la bibliothèque, aménagement de la Rotonde d'entrée, aspect de la porte d'accès à la bibliothèque, rayonnages et revêtements de sol, zones d'alarmes et d'évacuation, câblage informatique (courant faible et réseau).

Une nouvelle analyse de la capacité des magasins de la bibliothèque de l'École nationale des chartes dans le Quadrilatère Richelieu a été conduite en novembre 2009 par le cabinet Crosnier, sous l'égide de l'EMOC.

Cette analyse aboutit aux deux conclusions suivantes :

- compte tenu de l'accroissement actuel, il apparaît que les collections initiales, en 2014 au moment du déménagement, n'auront pas la place suffisante dans les magasins prévus ; ceci n'est pas surprenant puisque l'étude de 2007 aboutissait déjà aux mêmes conclusions ; la suppression du niveau 7 de la Rotonde, demandée par la Commission régionale du patrimoine et des sites, afin de conserver toute la hauteur du volume, engendre une perte de rayonnages (environ 40 ml) ;
- l'utilisation des coursives, par exemple pour les ouvrages de la Réserve, n'est plus envisageable tant pour des raisons de conservation des collections que pour la sécurité du public, puisque cet espace offre aussi une issue de secours pour le noeud de communication 18, ce qui rend impossible le moindre stockage d'éléments combustibles ; il faut donc explorer d'autres possibilités, en collaboration avec l'INHA.

La bibliothèque s'engage à mener une première étude sur le taux de recouvrement des collections de périodiques et des grandes collections avec l'INHA, ce qui offrirait la possibilité de gagner, marginalement, un peu d'espace.

Une visite des futurs locaux a été organisée en novembre 2009 pour l'ensemble du personnel de la bibliothèque.

L'engorgement des locaux actuels de la bibliothèque est une préoccupation constante pour les équipes. En dépit de la résorption de la multiplicité des sites entre lesquels les collections étaient autrefois éparpillées, la situation demeure préoccupante.

Durant le mois de juillet 2009, l'équipe de la bibliothèque a été renforcée par trois vacataires qui ont permis de terminer l'opération de récolement et d'exemplarisation (saisie des caractéristiques spécifiques à l'exemplaire possédé par la bibliothèque). Ainsi, environ 5 000 ouvrages ont été récolés, principalement au rez-de-chaussée de l'Ecole et 1 005 volumes exemplarisés dans le catalogue. Cette opération était nécessaire et devait être réalisée avant la réinformatisation de la bibliothèque avec un nouveau SIGB. Nous pouvons estimer qu'un millier d'ouvrages sont absents des rayonnages.

Un transfert de 70 ml de collections de la bibliothèque vers le Centre Technique de livre de l'enseignement supérieur a eu lieu en novembre 2009. Avec la collaboration des professeurs de l'Ecole, des collections de périodiques ont été sélectionnées (pour un total de 38 ml), principalement des revues mortes, disponibles sous forme de ressources électroniques et/ou sur des thèmes régionaux.

#### **4-2. Collections et politique documentaire**

Le plan de développement des collections a suivi les axes définis par rapport aux points forts de l'Ecole, toujours en étroite concertation avec les enseignants, nombreux à contribuer à la politique documentaire de la bibliothèque.

Cette année, les collections se sont accrues de 66 mètres linéaires. La bibliothèque possède aujourd'hui plus de 150 000 volumes, dont 1181 titres de périodiques (657 morts et 524 vivants), 633 volumes acquis issus de collections (171 titres de collections) et 26 722 tirés à part d'articles de périodiques traités.

Les points forts de ces collections sont l'histoire universelle (11,08%), la documentation professionnelle (10,79%), l'histoire de l'art (10,22%), les catalogues, inventaires, et archivistique (9,93%), l'histoire du livre (9,35%), l'histoire littéraire (9,21%), l'histoire religieuse (7,05%), l'histoire du droit (6,62%) et l'histoire de France (4,46%).

195 dons ont été traités cette année, 172 en 2008 et 168 en 2007. S'y ajoutent le don Baumgartner (559 volumes traités) et le don Guy Baujouan, en cours de traitement depuis décembre (environ 500 volumes), qui viennent grossir nos collections. L'année 2009 a vu en effet la réalisation finale d'un travail important pour la bibliothèque de l'établissement : le traitement bibliographique et l'intégration aux collections du don Baumgartner. Bien que de nombreux doubles aient été écartés pour être proposés à d'autres institutions, l'enrichissement de nos collections grâce à ce don a été considérable. Emmanuèle Baumgartner, professeur de littérature médiévale à l'Université Paris III, décédée en 2005, était une médiéviste reconnue tant en France, qu'en Europe et aux Etats-Unis, grâce à l'ampleur de son œuvre qui a porté sur presque toute la littérature du Moyen Age. Ce sont donc principalement des textes du Moyen âge en langues vernaculaires ainsi que des études littéraires qui ont rejoint les collections.

Enfin, un soutien financier a été demandé au Centre national du livre pour la constitution d'un fonds thématique intitulé « Les images comme sources pour l'historien », qui servira d'appui pour l'enseignement aux modules « Critique de l'image : images fixes, images animées », offerts aux étudiants de l'École des chartes, archivistes paléographes ou étudiants de master. La bibliothèque s'est vu accorder cette subvention et, au cours de l'année 2010, 80 ouvrages s'inséreront au sein de notre fonds spécialisé en histoire de l'art sous la cote P, dans une sous-cote qui lui sera réservée.

#### **4-2-1. Acquisitions**

La bibliothèque a acquis en 2009, monographies et grandes collections confondues 1141 volumes (199 volumes de moins que l'an passé). Le total des acquisitions de monographies se répartit comme suit : 501 acquisitions onéreuses (achats français et étrangers) et 195 dons (148 ouvrages français et 47 en langues étrangères), soit 23 ouvrages de plus qu'en 2008.

Pour les suites, trois nouveaux titres ont été acquis en 2009:

- Europa Humanistica, collection publiée par l'Institut de recherche et d'histoire des textes (Brepols) : 8O1779, 6 volumes.
- Anglo-Norman Text Society Occasional Publication Series : 8Q450A, 7 volumes.
- Lettres gothiques, collection Le Livre de poche (Union générale d'édition) : 8M1404, 55 volumes.

D'autre part, plusieurs collections lacunaires ont été complétées:

- Sources Chrétiennes (Ed. Du Cerf) : 12 volumes.
- Publications de l'Association Internationale d'Etudes Occitanes : 1 volume.
- Cambridge Studies in Medieval Literature : 15 volumes.
- Letteratura italiana (Torino Einaudi) : 1 volume.

Périodiques (achats, échanges)

Les titres de périodiques vivants sont au nombre de 524 (379 étrangers, 145 français). 393 titres sont acquis de manière onéreuse, 131 proviennent de dons ou d'échanges, notamment grâce à la politique généreuse menée depuis de nombreuses années déjà par le comité éditorial de la revue la Bibliothèque de l'École des chartes.

#### **4-2-2. Conservation**

Pour l'entretien des reliures et les petites réparations, une maintenance physique sur l'ensemble des collections est assurée par la responsable de la reliure avec des collègues de l'équipe chargés du magasinage. Selon le plan de maintenance et de restauration des grandes collections, établi de manière à permettre à terme l'accès d'un plus large public à ces ouvrages, et dans la perspective de la future implantation de l'École des chartes rue de Richelieu, l'entretien des collections se poursuit à un rythme soutenu : en 2009, 140 mètres linéaires de collections ont été traités en entretien courant, soit deux fois plus que les années précédentes. Ce chiffre s'explique par la nécessité de remise en état de la salle des périodiques et par l'aide des vacances de la période estivale.

300 ouvrages ont été réparés dont une quinzaine avec une restauration cuir ou une consolidation au papier japon.

### **4-3. Les services au public**

#### **4-3-1. Le Système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) et son catalogue**

Informatisée depuis 1992 pour les opérations de prêt et la constitution d'un catalogue des nouvelles acquisitions, la bibliothèque était équipée en 2008 du logiciel Portfolio distribué par Isaacsoft. A l'issue d'une opération globale de conversion du catalogue papier, l'ensemble du catalogue était accessible en ligne, sur place par le biais de l'OPAC, ou via le web sur le site internet de l'École.

Des coûts élevés de maintenance et l'impossibilité de faire apparaître correctement sur le catalogue public l'emplacement exact des documents ont conduit à chercher des alternatives au logiciel Portfolio. L'engagement de l'École nationale des chartes dans la voie des logiciels libres ainsi que la maturité atteinte

par certains d'entre eux ont conduit la bibliothèque à s'orienter vers le logiciel de gestion de bibliothèque libre Koha.

Développé il y a 10 ans en Nouvelle-Zélande et maintenu par une communauté internationale de bibliothécaires et d'informaticiens, ce logiciel permet aujourd'hui d'accomplir la totalité des opérations nécessaires au bon fonctionnement d'une bibliothèque de recherche comme celle de l'Ecole des chartes : acquisition, catalogage, circulation des documents et catalogue public. La bibliothèque a choisi ce SIGB après une série de tests menée fin 2008 et début 2009. L'installation a été réalisée au printemps 2009, et la migration des données s'est déroulée en juillet 2009. Après une période de cohabitation des deux systèmes (Portfolio et Koha) à la rentrée scolaire 2009, le logiciel d'Isaacsoft a été définitivement arrêté fin 2009.

Le changement de système s'est accompagné d'une trentaine d'heures de formation pour le personnel de la bibliothèque, de présentations aux élèves et aux enseignants et d'une présentation aux collègues d'autres établissements lors d'une formation dispensée à l'URFIST. Les formations ont entièrement été assurées en interne.

Doté d'une interface publique attrayante, entièrement accessible par l'intermédiaire d'un simple navigateur Web, tant pour les usagers que pour les professionnels, ce SIGB a rapidement séduit les utilisateurs, même si certains points délicats restent à améliorer du côté des opérations professionnelles (gestion des acquisitions, contrôle des autorités). L'intégration dans le Sudoc, condition nécessaire à l'adoption de ce logiciel, est en bonne voie et devrait être réalisée au premier trimestre 2010.

#### **4-3-2. Les ressources numériques**

Dans le souci de développer l'offre documentaire numérique et au vu des statistiques de connexion, la bibliothèque a choisi de maintenir l'ensemble de ses abonnements souscrits en 2006-2007 et 2008.

L'élargissement de l'offre documentaire numérique a été poursuivi en 2009, en confirmant l'accent mis sur les périodiques, conformément au plan de développement proposé dès 2006. La base Cairn, qui offre l'accès à des bouquets de revues en sciences humaines et sociales, a confirmé son succès avec plus de 580 téléchargements d'articles en 2009. Pour compléter l'offre de périodiques scientifiques, l'accès à la base JSTOR a été choisi en 2009, sur la base d'une collection de 59 revues internationales de sciences humaines.

Toujours dans le domaine des revues et pour tenter de résoudre ses problèmes de place, la bibliothèque avait choisi en 2008 de souscrire à la Base de périodiques en ligne de Brepols, afin de pouvoir envisager certains déplacements de collections. Si l'ensemble des revues Brepols disponible au format papier à la bibliothèque est désormais accessible en ligne, la bibliothèque a choisi d'enrichir son offre en achetant les archives de la totalité des revues Brepols couvrant les domaines de l'École nationale des chartes.

L'accès pérenne à la base Abbreviations, qui propose l'interrogation simultanée de tous les dictionnaires d'abréviations médiévales, a été renforcé par l'achat d'un accès distant pour l'ensemble des personnels de l'école.

Cet accès distant à l'ensemble des ressources semble avoir définitivement trouvé ses adeptes, puisqu'on est passé de 2000 connexions par ce biais en 2006-2007 à plus de 4000 en 2008, pour atteindre au moins 5282 connexions en 2009, pour 202 usagers

#### **4-3-3. Numérisation des collections**

En 2009, suite à la refonte de la plateforme Telma, il a été possible d'ajouter une série de cartulaires franciliens à la collection des titres disponibles. Les cartulaires des abbayes de Morienvall, Saint-Christophe en Halatte, Notre-Dame de Chartres, Saint-Thomas d'Épernon et Notre-Dame de Maintenon, ainsi que ceux des prieurés de Saint-Leu d'Esserent et de Saint-Gondon ont rejoint l'offre déjà diffusée par le site de l'Ecole des chartes Elec.

Après s'être consacrée à la numérisation et à la diffusion de sa collection d'estampes en 2008, dont une centaine de grand format reste encore à numériser, la bibliothèque a choisi de valoriser sa collection de tirés à part, unique en France. Résultant de dons d'élèves et d'enseignants de l'Ecole, cette collection est estimée à

40 000 documents environ. Le catalogage de ces tirés à part étant bien entamé dans le Sudoc, la bibliothèque doit régulièrement répondre à des demandes de prêt entre bibliothèque ou de reproduction. Devant cet état de fait, il semblait judicieux de numériser les documents.

Pour ce faire, une chaîne de numérisation a été mise en place, avec l'aide d'une stagiaire de l'École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information (EBSI) de Montréal. Connectée directement au catalogue de la bibliothèque Koha, cette chaîne permet en quelques opérations simples de dématérialiser le document, de créer un fichier PDF enrichi par les données présentes dans le catalogue et d'assurer sa diffusion, dans le respect de la législation, par la plateforme de bibliothèque numérique Greenstone, à l'instar des estampes.

#### **4-3-4. Le réseau de CDRoms**

La totalité des CD-ROM de la bibliothèque a été chargée en 2008 sur un serveur accessible depuis l'ensemble des postes informatiques de l'école. Cette installation n'a pas évolué en 2009 et aucun titre n'est venu enrichir l'offre disponible.

#### **4-3-5. Les services aux lecteurs**

L'ensemble des services aux lecteurs est décrit sur le site web de l'École, dans les pages consacrées à la bibliothèque. Des fiches d'inscription pour un certain nombre de ces services sont disponibles, sur place à la banque de prêt ou à distance sur le site (réservations d'ouvrages, suggestions d'achats, demandes de prêt entre bibliothèques, demandes d'autorisations de travail en bibliothèque). En outre, les renseignements par téléphone ou par mel sont assurés toute l'année aux heures ouvrables.

#### **Horaires**

La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h 30 à 18h, soit 58h 30 par semaine. Elle est fermée deux fois par an, durant les périodes de fermeture de l'établissement, soit pour les congés de Noël et au mois d'août.

#### **Lectorat**

840 lecteurs archivistes paléographes, professeurs de l'École ou élèves sont inscrits à la bibliothèque et bénéficient du prêt.

En outre, étudiants avancés et chercheurs ont été autorisés à fréquenter la bibliothèque durant l'année universitaire, que ce soit des étudiants à partir du niveau de la maîtrise ou du master, des professeurs des universités parisiennes ou des chercheurs au CNRS (un tiers des autorisations), ou encore des chercheurs étrangers pendant la durée de leur séjour à Paris (un dixième des autorisations).

#### **Prêt (cf. annexe 7)**

2498 prêts ont été enregistrés cette année, soit une activité encore inférieure à la moyenne des prêts sur les quatre dernières années (2800 prêts annuels). Il semblerait que les grèves qui ont marqué l'Enseignement supérieur en 2009 aient affecté l'activité du service public à la bibliothèque car on note une baisse de 539 lecteurs par rapport à l'année précédente. (5521 lecteurs cette année contre 6060 pour l'année 2007-2008)

#### **Formation**

L'achat de documentation électronique doit nécessairement s'accompagner d'une sensibilisation des publics concernés, qui passe par le biais de différents types de formations et de présentations. En 2009, le responsable des ressources électroniques a participé aux cours de bibliographie dispensés aux élèves de première année pour présenter différents outils bibliographiques informatisés, dont certains sont présents à la bibliothèque. L'offre de formation a également été développée en 2009 grâce à la mise en place de présentations régulières des ressources documentaires numériques, sur rendez-vous et lors de séances d'information. Ces séances ont été déclinées comme suit :

#### **Formation des étudiants**

- Cours de bibliographie pour les élèves de première année : 4 séances de 2 heures. (25 élèves formés sur les catalogues des grandes bibliothèques et les ressources électroniques de la bibliothèque de l'École des chartes.)

- Cours de gestion des références bibliographiques pour les élèves de première année : 1 heure (25 élèves formés à l'utilisation de l'extension Zotero pour Firefox et au logiciel bureautique Open Office pour gérer une bibliographie).
- La bibliothèque a aussi participé aux enseignements de l'école en contribuant aux cours dispensés aux élèves de Master 2 : évaluation de sites Web documentaires (3 heures), réalisation d'un site Web en PHP/MySQL (25 heures).

#### **Formation des usagers aux ressources électroniques**

En 2009, les permanences ont été accompagnées par des rendez-vous personnalisés ou une assistance téléphonique, surtout dans le cas de la mise en place de l'accès distant chez les usagers.

#### **Formation interne**

Le changement de SIGB s'est accompagné de nombreuses formations dispensées en interne. Au total, on peut les évaluer à une trentaine d'heures. Elles sont poursuivies en 2010 par des ateliers destinés à répondre aux questions restantes et à faire évoluer le système en fonction des besoins des utilisateurs professionnels et des remarques du public.

Encadrement de stagiaires

Nombre des projets menés par la bibliothèque n'auraient pu aboutir sans l'aide de stagiaires et de vacataires, encadrés par la bibliothèque. La réalisation de la bibliothèque numérique des tirés à part a ainsi pu bénéficier de l'aide précieuse d'une stagiaire de l'EBSI de Montréal durant quatre mois. Cette expérience pourrait être renouvelée en 2010.

## 5. L'ADMINISTRATION ET LES MOYENS DE L'ÉTABLISSEMENT

### 5-1. Le personnel (effectifs, mouvements, comités, formation professionnelle continue)

#### 5-1-1. Les effectifs

A la fin de l'année 2009, l'effectif total de l'établissement s'élevait à 72 personnes, fonctionnaires ou contractuels de droit public, répartis entre les trois entités ENC, CTHS et URFIST. S'y ajoutaient 99 élèves fonctionnaires stagiaires avec un nombre de postes stable au concours d'entrée.

A l'instar de l'année précédente, des transformations d'emploi vacants ont permis de créer deux nouveaux emplois de catégorie A dans le corps de recherche et de formation : le premier emploi concerne la mise en place de nouveaux cursus de master et le développement de la formation continue à la Direction des études, l'autre emploi relève de la Direction de la recherche et de l'informatique.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2009, les effectifs se répartissaient ainsi :

- 19 délégations d'emplois d'enseignants, dont 12 directeurs d'études (un emploi de directeur vacant est utilisé à 50 % comme support budgétaire pour l'invitation d'enseignants étrangers et à 50 % pour le recrutement d'un ATER à mi-temps), 2 directeurs d'études cumulants, et 5 maîtres de conférences (dont un à l'Urfist) ;
- 3 supports de moniteurs.

Sur une délégation d'emplois de 168 postes d'élèves fonctionnaires stagiaires, on comptait 24 élèves fonctionnaires stagiaires de première année et 75 élèves pour les années supérieures. 11 élèves fonctionnaires stagiaires ont été rémunérés jusqu'au 30 juin 2009.

Les personnels administratifs relèvent des trois corps en fonction dans l'enseignement supérieur :

- 10 emplois de l'AENES (administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur), soit 2 emplois de catégorie A, 3 emplois de catégorie B et 5 emplois de catégorie C, dont un gagé ; 9 sont affectés à l'Ecole. Un emploi de catégorie C a été transformé à la rentrée 2009, à la suite du départ à la retraite du titulaire ;
- 13 emplois de recherche et de formation, dont 9 de catégorie A, 1 de catégorie B, 3 de catégorie C ; 11 sont affectés à l'Ecole et incluent les 2 créations à la rentrée 2009 ; 2 sont affectés au CTHS .
- 14 personnels du corps des bibliothèques, dont un conservateur général (bibliothèque), 4 conservateurs (délégation informatique, co-responsables de l'Urfist, délégué général CTHS), 2 emplois de catégorie A, 3 emplois de catégorie B et 3 emplois de catégorie C ; 7 sont affectés à l'Ecole

Par ailleurs, l'établissement a recours chaque année au personnel contractuel, d'une part pour suppléer aux emplois momentanément vacants, et, d'autre part, pour occuper des fonctions définies par les besoins des services. Un certain nombre de contrats de droit public à durée déterminée sont ainsi annuellement établis sur le budget de l'établissement. Autorisés par le conseil d'administration lors du vote du budget, ils sont indicés et évoluent à l'ancienneté selon les grilles de rémunération de la fonction publique .Les emplois pérennes font l'objet d'une évolution vers un réel cadre d'emploi.

En 2009, cela représente 11,5 emplois contractuels sur budget propre soit :

- 4 emplois de catégorie A à la direction de la recherche et de l'informatique ;
- 3 emplois de catégorie B à la bibliothèque ;
- 4,5 emplois de catégorie C pour le service financier, la bibliothèque et l'accueil.

Le CTHS emploie sur son budget 4 contractuels de catégorie A (secrétaires d'édition).

Un budget de 50 862 euros a été consacré au paiement de vacances, en partie pour des remplacements de personnels d'accueil et des travaux de numérisation à la bibliothèque, et pour des travaux de recherche ; les vacataires de recherche recrutés ont été au nombre de 16 en 2009 et ont effectué 2562 heures de vacances.

### 5-1-2. Recrutements et gestion du personnel

Le corps des enseignants chercheurs n'a pas fait l'objet de nouveaux recrutements en 2009.

Une promotion à la hors classe des maîtres de conférences a été obtenue sur le contingent de promotions annuel notifié pour 2009 dans le corps commun à l'ENC, l'EPHE et l'EFEO.

La politique indemnitaire s'est considérablement développée avec la mise en place de la prime d'excellence scientifique (PES), qui doit remplacer progressivement la prime d'encadrement doctoral et de recherche, et la création de 3 primes de responsabilités pédagogiques.

La totalité des crédits indemnitaires est désormais intégrée au budget de l'établissement et sa répartition soumise à l'avis du Conseil d'administration.

A la rentrée 2009-2010, les primes, d'un montant total de 56 457 euros par an, se répartissaient ainsi :

- 3 primes d'encadrement doctoral et de recherche (en cours pendant 4 ans) ;
- 3 primes d'excellence scientifiques (attribuées à compter du 1er octobre au vu de l'évaluation de l'instance nationale) ;
- 3 primes de responsabilités pédagogiques ;
- 4 primes de charges administratives attribuées à des maîtres de conférences.

Deux directeurs d'études ont été distingués par des décorations : au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite à la promotion de novembre 2009 ; au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur le 31 décembre 2009.

Concernant les personnels administratifs, cinq mutations et un départ à la retraite de conservateur général ont permis d'accueillir de nouveaux personnels le 1er septembre 2009 :

- un conservateur en chef, co-responsable de l'Urfist ;
- un conservateur du patrimoine sur les fonctions de délégué général du CTHS ;
- un bibliothécaire adjoint spécialisé, un assistant et un magasinier détaché de la fonction publique territoriale, affectés à la bibliothèque de l'Ecole ;
- un secrétaire d'administration, adjoint de l'agent comptable aux services financiers.

Un technicien affecté au CTHS en janvier 2009 n'ayant pas obtenu la mutation souhaitée en cours de stage, a formulé une requête introductive d'instance auprès du Tribunal administratif qui a appelé un mémoire d'observations en défense de la part de l'Ecole nationale des chartes. L'instruction est en cours

Les emplois de titulaires vacants, pourvus par des contractuels, ainsi que deux créations d'emploi d'ingénieur et d'assistant ingénieur, obtenues par transformation (un emploi de maître de conférences et un d'adjoint administratif vacants ont été restitués à cet effet lors de la campagne d'emploi 2009), ont permis des recrutements par concours dans le corps de recherche et de formation dans les branches d'activité professionnelles (BAP) qui correspondent au plus près aux besoins de l'Ecole.

Les épreuves d'admission ont été organisées en septembre 2009 pour les trois concours suivants :

- un ingénieur d'études, BAP F, chargé de systèmes d'information documentaire ;
- un ingénieur d'études, BAP E, en développement et déploiement d'applications ;
- un assistant ingénieur, BAP J, assistant en gestion administrative.

Ces affectations ont pris effet le 1er décembre 2009.

Par ailleurs, deux emplois d'adjoints techniques de recherche et de formation ayant été ouverts au recrutement sans concours au titre de l'année 2009, une commission de sélection a été mise en place pour recruter un «aide d'information documentaire et de collections patrimoniales» à la bibliothèque de l'Ecole pour une affectation en 2010. Le deuxième emploi d'adjoint en gestion administrative a été réservé pour un recrutement par la voie du PACTE.

En 2009, la campagne d'entretiens professionnels a eu lieu pour chaque catégorie de personnel. Elle a permis d'évaluer les résultats et d'affiner la politique indemnitaire pour 2009.

A l'issue de ces entretiens, et sur proposition de l'établissement, les catégories C et B ont pu bénéficier de réductions d'ancienneté. L'entretien est aussi le moyen privilégié de définir des objectifs de service ou de carrière, et les besoins en formation qui seront pris en compte pour l'élaboration du plan de formation annuel. Il est progressivement étendu aux personnels contractuels après douze mois de service.

Pour l'année considérée, l'enveloppe de crédits indemnitaires attribués aux personnels titulaires ou stagiaires s'est élevée à 111 485 euros pour l'ensemble des personnels BIATOS. Le nouveau dispositif indemnitaire intitulé « prime de fonctions et de résultats » se substitue progressivement aux différentes primes de la filière administrative, par souci de simplification mais aussi pour devenir un levier d'incitation à la performance.

11 comptes épargne temps (CET) ont été ouverts ou alimentés en 2009 grâce à des jours de congé annuel non soldés. Trois comptes ont été transférés par mutation. Sur les 8 comptes existants dans l'établissement, 2 ont donné lieu à indemnisation (4 jours en catégorie A, 3 jours en catégorie B). Aucun CET n'a fait l'objet de demande d'utilisation.

Les contractuels en fin de contrat et inscrits comme demandeurs d'emploi ont le bénéfice des allocations d'aide de retour à l'emploi : 11 dossiers ont été instruits ou suivis en 2009, 5 allocations ont été servies sur le budget de l'État, 6 sur le budget de l'établissement qui assume, dans le cadre de l'auto-assurance, l'intégralité du coût financier.

Les commissions paritaires d'établissement se sont réunies en formation restreinte à chaque corps en mars 2009, afin de donner un avis sur les opérations de gestion nationale : titularisations (rapports de stage de 5 personnels de recherche et de formation), propositions de: promotion, mutations (2 en bibliothèque, 1 aux services financiers, 1 à l'URFIST, 1 au CTHS), congés de formation (1 conservateur à l'URFIST).

Une commission consultative paritaire des agents non titulaires a été mise en place à l'issue du scrutin du 31 mars 2009 : elle doit être consultée pour tous les licenciements et sur les questions d'ordre individuel relatives à la situation professionnelle des contractuels.

Le Comité technique paritaire, composé de 7 membres au titre de l'administration et de 7 membres au titre des personnels, qui a pour attribution de débattre de l'organisation des services et des questions relatives aux personnels, s'est réuni le 2 octobre 2009, et a fait fonction de CHS en présence du médecin de prévention et d'un inspecteur d'hygiène et de sécurité, pour approuver le plan de continuité des activités et de l'enseignement en cas de grippe H1N1. Le mandat des membres prenant fin avec l'année, un nouveau scrutin en vue d'apprécier la représentativité des organisations syndicales est prévu début 2010.

Les 23 et 24 novembre 2009, pour la première fois, l'Ecole et ses composantes ont fait l'objet d'une inspection hygiène et sécurité : les visites ont été effectuées en présence de 2 inspecteurs du ministère, du médecin de prévention et de l'ingénieur chargé de la logistique et des travaux immobiliers : le pré-rapport d'inspection, remis au Directeur, fait apparaître un certain nombre d'observations relatives à la sécurité (absence de registre, défaut de formation à la sécurité, défaut d'information, matériel inapproprié.. ) auxquelles l'Ecole s'efforce de remédier

En 2009, l'Ecole ne déplore néanmoins ni accident du travail, ni maladie professionnelle

La convention avec le service de médecine de prévention de l'Université Paris 5 a été renouvelée en janvier 2009 et inclut désormais les élèves fonctionnaires stagiaires de première et troisième année.

En 2009, 62 visites médicales de prévention ont été effectuées

Le Comité médical a été saisi à deux reprises en fin d'année pour statuer sur deux demandes de congés de longue maladie (CLM).

Le budget des œuvres sociales, consacré essentiellement à la participation aux frais de restauration des personnels en fonction de leur rémunération, a été de 12000 € pour l'année, en nette augmentation par rapport à l'année précédente.

### 5-1-3. Formation

Le plan de formation vise à donner aux personnels une formation professionnelle d'adaptation ou de perfectionnement à l'emploi, d'adaptation à de nouvelles fonctions ou à l'évolution des techniques ; il tend à maintenir ou parfaire la qualification et permet aux agents de se préparer à une promotion accessible par voie de liste d'aptitude ou de concours.

Un certain nombre d'outils sont mis à la disposition des agents :

- l'entretien professionnel pour tous qui fait apparaître les besoins en formation et qui permet de les recenser pour l'établissement ;
- la procédure d'évaluation des acquis de l'expérience (un agent de catégorie C en vue d'un BTS) ;
- le DIF : droit individuel à la formation qui permet depuis 2008 de capitaliser 20h par an (aucune demande d'utilisation en 2009 grâce à des aménagements d'horaires de travail) ;
- le congé de formation professionnelle (3 mois accordés à un conservateur pour une préparation de thèse, et 12 mois à un adjoint administratif pour la préparation d'un bac professionnel à l'URFIST)
- les actions de préparations aux concours (2 fois 66 heures de formation pour 2 agents préparant le concours de bibliothécaire, l'un externe, l'autre interne, 88 heures de formation pour un contractuel préparant le concours de conservateur externe de bibliothèque, 15 heures de formation pour la préparation de l'oral d'assistant ; 18 heures de formation pour la préparation du rapport d'activité pour un ingénieur contractuel, 7 heures de reliquat de formation pour l'examen professionnel de SASU classe exceptionnelle).

Dans le cadre d'action de perfectionnement à l'emploi, les personnels ont suivi les formations suivantes :

Pour les personnels de bibliothèque (formations proposées par Médiadix)

- catalogage des monographies imprimées d'ISBD à UNIMAC dans le SUDOC ;
- catalogage en ISBD ;
- catalogage des monographies imprimées ;
- catalogage des ressources continues d'ISBD ;
- initiation pour les bibliothèques du SUDOC ;
- équipement et petites réparations ;
- utilisation professionnelle du SUDOC.

Pour les personnels des services financiers

- 1 jour de formation aux règles de la comptabilité publique ;
- 2 jours d'initiation à la comptabilité ;
- 5 jours de formation de base allocations de chômage ;
- 2 jours de formation au logiciel de paye Prélude ( JVS-Adix) ;
- 2 jours de formation au logiciel de paye État Win-payé.

Pour les personnels administratifs

- 1 jour de formation à l'élaboration du plan de formation en appui au développement de compétences ;
- 2 jours de prise de poste chargé d'affaires juridiques dans l'enseignement supérieur (contrats, élections, contentieux) ;
- 3 jours CTHS sur le droit communautaire et les institutions européennes ;
- 5 jours CTHS sur l'organisation constitutionnelle.

Pour les personnels de la direction de la recherche e de l'informatique

- 3 jours de formation à l'édition multisupports à l'Asfred ;
- 3 jours de formation Programmeur à Drupal ;
- 2 jours de formation designer à Drupal.

Le budget consacré à ces formations s'élève à 9000 €. Même si certaines formations sont proposées gratuitement aux agents de la fonction publique (ex. Médiadix pour les personnels de bibliothèque ; DAFOR) ou réclament une faible contribution dans le cadre du réseau Parfaire qui regroupe les universités d'Ile de France, d'autres ont un coût élevé (informatique, formation à de nouveaux logiciels).

Le budget du plan de formation, qui est un des leviers de la mise en œuvre du contrat quadriennal, devrait augmenter en 2010-2013.

## 5-2. Le budget

Le budget primitif voté par le Conseil d'administration du 27 novembre 2008 s'élevait à 1 243 626 €. Il a fait l'objet de deux décisions modificatives, les 19 mai et 24 novembre 2009, qui ont établi le budget à 1 406 813,20 €. Le budget a été équilibré par un prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement de 55 134 €.

Les tableaux ci-dessous présentent l'exécution des recettes et dépenses de l'établissement pour l'année 2009.

### 5-2-1. Recettes

#### 6) Répartition par nature

	<b>PREVISIONS BUDGET (BP+DM)</b>	<b>REALISATIONS</b>	<b>PLUS OU MOINS VALUE</b>
FONCTIONNEMENT	1 339 679,20	1 279 110 ,67	- 60 568,53
INVESTISSEMENT	12 000,00	12 000,00	
Recette ne donnant pas lieu à encaissement (777)		70 526,70	70 526,70
TOTAL RECETTES	1 351 679,20	1 361 637,37	9 958,17

PRELEVEMENT	55 134,00	-	-
TOTAL RESSOURCES	1 406 813,20	1 361 637,37	- 39 381,03
Abondement fonds de roulement		25 081,67	

#### 2) Répartition par origine

	<b>PREVISIONS BUDGET (BP+DM)</b>	<b>REALISATIONS</b>	<b>PLUS OU MOINS VALUE</b>
SUBVENTIONS ETAT	1 095 930,00	1 080 633,00	- 15 297,00
AUTRES SUBVENTIONS	172 613,20	124 732,64	- 47 880,56
RESSOURCES PROPRES	83 136,00	85 745,03	2 609,03
Recette ne donnant pas lieu à encaissement (777)	-	70 526,70	70 526,70
TOTAL	1 351 679,20	1 361 637,37	9 958,17

PRELEVEMENT	55 134,00		
TOTAL RESSOURCES	1 406 813,20	1 361 637,77	- 39 381,03
Abondement fonds de roulement		25 081,67	

Les ressources propres comprennent les droits d'inscription au master « Histoire et nouvelles technologies » et aux formations professionnelles, les ventes de publications et divers produits de gestion courante (produits financiers, remboursements).

### 5-2-2. Dépenses

#### 1) Répartition par nature

	<b>PREVISIONS BUDGET (BP+DM)</b>	<b>CONSOMMATION</b>	<b>Taux d'exécution en %</b>
FONCTIONNEMENT	772 677,96	721 726,83	93,34
PERSONNEL	567 990,24	557 562,17	98,20
INVESTISSEMENT	66 145,00	44 772,16	67,69
<b>TOTAL</b>	<b>1 406 813,20</b>	<b>1 324 061,16</b>	<b>94,06</b>

#### 2) Répartition par destination (Actions LOLF)

### 5-2-3. Prévisions budgétaires

	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
Formation initiale et continue de niveau master	82 268,00	184 124,00	4 500,00	270 892,00
Bibliothèques et documentation	160 942,00	239 345,00		400 287,00
Recherche	143 321,00	134 967,00		278 288,00
Immobilier	35 601,00	40 420,00		76 021,00
Pilotage et animation du programme	145 858,24	108 587,96	61 645,00	316 091,20
Vie étudiante - Aides directes	-	10 100,00		10 100,00
Dépenses ne donnant pas lieu à décaissement	-	55 134,00		55 134,00
<b>Total</b>	<b>567 990,24</b>	<b>772 677,96</b>	<b>66 145,00</b>	<b>1 406 813,20</b>

### 5-2-4. Réalisations

	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
Formation initiale et continue de niveau master	118 910,00	61 490,00		180 400,00
Formation initiale et continue de niveau doctorat	31 668,00			31 668,00
Bibliothèques et documentation	137 156,00	198 020,00		335 176,00
Diffusion des savoirs	7 237,00			7 237,00
Recherche	93 106,00	39 313,00		132 419,00
Immobilier	42 004,00	106 578,00		148 582,00
Pilotage et animation du programme	127 481,17	258 293,83	44 772,16	430 547,16

Vie étudiante - Aides directes				
Dépenses ne donnant pas lieu à décaissement		58 032,00		58 032,00
<b>Total</b>	<b>557 562,17</b>	<b>721 726,83</b>	<b>44 772,16</b>	<b>1 324 061,16</b>

### 5-3. Informatique et logistique

Deux services de l'École des chartes ont connu de substantiels changements dans leurs outils informatiques au cours de l'année 2009 : la bibliothèque d'une part, les services financiers de l'autre.

Le SIGB de la bibliothèque et le serveur sur lequel il était déployé ont en effet donné de nombreux signes de défaillance à la fin de l'année 2008 ; il avait été alors décidé de remplacer ce serveur et de renouveler le SIGB lui-même. Le choix s'est porté sur le SIGB Koha, un logiciel libre : l'École des chartes poursuit ainsi sa politique de promotion d'outils informatiques libres, tant dans le domaine de l'informatique de gestion que dans celui des TIC appliqués à la recherche. Un nouveau serveur a été acquis et installé au début de l'année 2009 et le SIGB Koha y a été déployé au cours du premier semestre. Il est opérationnel depuis le mois de septembre 2010 (voir ci-dessus, partie IV).

Autre modification notable, celle de l'accès distant aux ressources électroniques de la bibliothèque de l'École des chartes. En effet, la bibliothèque propose à ses lecteurs un accès distant à nombre de bouquets électroniques commerciaux de revues et de bases de données. Néanmoins, jusqu'en 2009, la procédure employée pour cet accès s'avérait insuffisamment sécurisée et n'était pas sans présenter un risque pour le système informatique de l'École des chartes. La mise en place d'une procédure de connexion à distance par le protocole sécurisé SSH, bien que légèrement plus lourde pour l'utilisateur, a permis à la fin de l'année 2009 de mettre fin à cette faille de sécurité.

Dans le même temps, de nouvelles applications informatiques ont été installées au profit des services financiers de l'École des chartes. Le logiciel Win-Paye a ainsi été acquis et déployé ; sa maintenance sera assurée par l'éditeur de ce logiciel, la société JVS-Adix. La totalité des activités des services financiers est donc désormais informatisée.

La sécurité des transactions informatiques relatives aux données financières a par ailleurs été améliorée. Il importe en effet que des accès distants aux applications des services financiers puissent être ménagés depuis les locaux de l'URFIST de Paris et du CTHS. La mise en place d'un réseau privé virtuel (VPN) a permis d'assurer cette interconnexion en conservant un niveau de sécurité maximale.

Au total, le parc de serveurs de l'École des chartes s'est ainsi renouvelé et a sensiblement augmenté au cours de l'année 2009. Outre le renouvellement du serveur du SIGB de la bibliothèque, ont été installés trois nouveaux serveurs : un pour l'accès distant aux ressources électroniques de la bibliothèque, un pour le VPN reliant les services financiers à l'URFIST et au CTHS, et un serveur de test pour la recherche. La croissance du parc de serveurs se trouvera cependant freinée à l'avenir par la faiblesse des moyens humains permettant d'en assurer la maintenance et la mise à jour, et par l'absence de véritable salle des serveurs — même si des travaux au cours de l'été 2009 ont permis d'améliorer la ventilation de l'actuel local.

Enfin, l'année 2009 a permis de combler le retard pris en 2008 dans le renouvellement du parc informatique. Grâce à une décision modificative budgétaire, d'importantes acquisitions ont pu être réalisées à la fin de l'année 2009, au terme de deux appels de marché public à procédure adaptée. Ont ainsi été acquis :

- 17 postes de travail fixes pour renouveler le parc vieillissant et hétérogène qui composait la salle de formation informatique de l'École des chartes ;
- un vidéoprojecteur et du matériel audio pour équiper les salles d'enseignement ;
- 6 postes de travail et 10 écrans à destination des services administratifs ;
- 6 postes de travail portables pour permettre l'équipement des personnels durant leurs déplacements, ainsi que pour diminuer l'encombrement des postes de travail dans les services aux locaux trop exigus ;
- 2 serveurs pour remplacer les serveurs de fichiers utilisés pour les services administratifs d'une part, et pour les étudiants d'autre part. Ces deux nouveaux serveurs permettront l'installation d'un rack dans l'actuelle

salle des serveurs de l'École des chartes, ce qui y procurera un sensible gain de place. Tous ces matériels, livrés au début de l'année 2010, seront installés au cours de cette année.

#### **5-4. Locaux**

Le suivi des dossiers immobiliers est assuré depuis le 1er décembre 2008 par Mme Carole Guillosoy ; les projets Richelieu et Condorcet mobilisent par ailleurs Mmes Isabelle Diu et Gaëlle Béquet et MM. Jérôme Belmon et Jean-Marc Campinchi.

##### **5-4-1. Locaux actuels**

Il n'y a pas eu de travaux de rénovation en 2009 dans les locaux occupés par l'École des chartes, tant en Sorbonne que sur le site Calvin. Cela tient à la libération future par l'établissement de ces espaces, comme à la réalisation ces dernières années de l'essentiel des travaux de mise en sécurité, dans le cadre du schéma directeur de mise en sécurité du site Sorbonne (engagement conjoint de la Ville de Paris et de l'État, et plus particulièrement du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) ; les principaux travaux encore à effectuer à ce titre concernent le désenfumage et ne seront pas à la charge de l'établissement. Par ailleurs, les aménagements de bureaux dans les locaux existants et d'importants travaux de rafraîchissement ont été réalisés en 2007. Dès lors, d'ici 2012, les seules opérations de travaux immobiliers sur le budget de l'établissement sont susceptibles de porter sur de nouveaux locaux, notamment d'enseignement, que l'établissement utiliserait à titre transitoire pour accueillir les nouvelles formations prévues au contrat quadriennal de développement 2010-2012, avant son déménagement.

Sur le plan de l'hygiène et de la sécurité, à la suite de la demande de rattachement à l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, les sites de l'École des chartes ont été inspectés en novembre 2009. Des améliorations sont nécessaires dans ce domaine là où elles sont techniquement réalisables comme par exemple la mise en place de visites réglementaires obligatoires, l'aménagement des lieux de travail (amélioration des installations électriques et du renouvellement d'air dans les bureaux, installation de stores) et la formation des personnels (habilitation électrique, sauveteur secouriste du travail).

##### **5-4-2. Projet de relocalisation rue de Richelieu**

En conclusion d'un processus lancé dans les années 1990, l'École des chartes doit rejoindre, à la fin 2013 ou au début 2014, des locaux libérés par la Bibliothèque nationale de France rue de Richelieu, sur près de 3 000 m<sup>2</sup>. La bibliothèque de l'établissement s'installera dans le quadrilatère Richelieu, dans un espace de 1 300 m<sup>2</sup> sis à l'angle de la rue de Richelieu et des Petits Champs, en liaison directe avec la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art ; les locaux pédagogiques et administratifs de l'École doivent occuper, eux, un immeuble situé au 65 rue de Richelieu, sur environ 1 600 m<sup>2</sup>.

Ce projet permettra le renforcement des synergies scientifiques déjà importantes avec la Bibliothèque nationale de France, notamment avec les départements spécialisés, comme avec des institutions de recherche et d'enseignement supérieur situées à proximité immédiate : Institut national d'histoire de l'art, Institut national du patrimoine, École du Louvre. L'École des chartes participe ainsi à la consolidation d'un pôle scientifique parisien de rayonnement international, qui associe autour du Palais Royal des établissements des ministères de l'enseignement supérieur et de la culture œuvrant dans le champ patrimonial.

Après la signature d'une convention de mandat en novembre 2006 confiant la maîtrise d'ouvrage du réaménagement de l'ensemble du site Richelieu à l'établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EMOC) et la notification en juillet 2007 du marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet Bruno Gaudin et à ses associés, l'année 2009 a permis la validation de l'avant-projet sommaire pour les travaux touchant le quadrilatère Richelieu. Les grands principes d'aménagement et de fonctionnement suivants ont été retenus pour la bibliothèque de l'École des chartes :

- l'installation en accès libre de l'ensemble des collections aujourd'hui dispersées sur plusieurs sites de conservation ;
- une communication directe avec la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art, au service des usagers des deux bibliothèques ;
- un accès indépendant à la bibliothèque, depuis la rue des Petits Champs.

L'année 2009 a été par ailleurs consacrée à l'achèvement du programme pour l'immeuble du 65 rue de Richelieu, qui doit abriter sur 8 étages et environ 1 600 m<sup>2</sup>, les espaces pédagogiques et de recherche et les locaux administratifs de l'établissement. Ce programme général servira de base à la procédure de sélection du maître d'œuvre. La consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre a été lancée en fin d'année 2009 pour une désignation du lauréat prévue en janvier 2010. La phase d'études est programmée à partir de mai 2010 avec un début de travaux pour la rentrée 2011.

#### **5-4-3. Participation au projet « Campus Condorcet Paris-Aubervilliers »**

Lancée en février 2008, l'opération Campus est un plan exceptionnel en faveur de l'immobilier universitaire, en vue de faire émerger une dizaine campus d'excellence qui renforceront l'attractivité et le rayonnement international de l'enseignement supérieur français.

Dans ce cadre, l'Ecole des chartes a décidé de participer au projet « Campus Condorcet Paris-Aubervilliers », présenté avec l'Ecole des hautes études en sciences sociales, l'Ecole pratique des hautes études, les universités Paris I, Paris VIII et Paris XIII, le Centre national de la recherche scientifique et l'Institut national des études démographiques.

La participation de l'Ecole des chartes découle tout à la fois de l'ambition scientifique du projet Condorcet, comme des opportunités qu'apporte le campus en termes de vie étudiante et d'hébergement universitaire. En effet, le site accueillera des partenaires importants de l'Ecole des chartes que sont l'Ecole pratique des hautes études ou l'Institut recherche et d'histoire des textes autour d'un axe de recherche consacré à l'érudition, dont le regroupement sera complémentaire du site Richelieu en matière d'étude des textes et des manuscrits. Par ailleurs, le projet Condorcet offrira des locaux pour la vie de campus (équipements culturels et sportifs) et pour l'hébergement de chercheurs étrangers et d'étudiants que l'Ecole n'aurait pu espérer au cœur de Paris.

Cette deuxième implantation de l'établissement, qui est complémentaire de l'installation des activités pédagogiques, documentaires et administratives rue de Richelieu, concernerait ses activités de recherche et de valorisation, tout en offrant des locaux plus vastes à l'URFIST de Paris et au Comité des travaux historiques et scientifiques. L'établissement profiterait aussi des services mutualisées du futur campus et de locaux d'hébergement.

A l'issue de la sélection du projet Condorcet en juillet 2008, les huit établissements fondateurs ont approfondi leur proposition au second semestre 2008, avec le soutien de la Caisse des dépôts et consignations et en liaison avec les collectivités territoriales (villes de Paris, d'Aubervilliers et de Saint-Denis ; communauté de communes de la Plaine-Saint-Denis ; département de Seine-Saint-Denis ; région Île-de-France). Ils ont créé une association de préfiguration du Campus Condorcet le 22 janvier 2009.

La validation définitive du projet est intervenue le 24 février 2009 et le gouvernement a décidé d'allouer une dotation en capital de 450 M€ au projet. Les établissements fondateurs ont créé une fondation de coopération scientifique dite « Campus Condorcet », qui prend la suite de l'association de préfiguration et dont les statuts ont été approuvés par décret du 4 décembre 2009. En fin d'année 2009, la Fondation Campus Condorcet a confié à l'EMOC la maîtrise d'ouvrage du projet. Les études de programmation seront réalisées en 2010.

## 6. ANNEXES

*6-1. Organigramme*

*6-2. Liste des stages en cours de scolarité (année 2009)*

*6-3. Diplôme d'archiviste paléographe : liste des thèses soutenues (mars 2009)*

*6-4. Diplôme de master : liste des mémoires soutenus en 2009*

*6-5. Liste des accords Erasmus*

*6-6. Bases de données et ouvrages électroniques de la bibliothèque de l'École nationale des chartes*

*6-7. Statistiques des acquisitions de monographies et statistiques des prêts de la bibliothèque en 2009*

6-1. Organigramme (décembre 2009)

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE L'ECOLE NATIONALE DES CHARTES : STANDARD – tél : 01.55.42.75.00

Agence comptable Jacqueline MORA agent comptable 01.40.46.34.23			M. Jacques BERLIOZ Directeur			Gaëlle BEQUET Chargée de mission aux relations internationales 75.15	Florence CLAVAUD Déléguée à la formation informatique 75.07	
Alain SABATHE Adjoint 01.40.46.34.21								
Services administratifs et du personnel	tél	Services financiers 1 rue Victor Cousin	Bibliothèque	tél	Direction des études	tél	Direction de la recherche et de l'informatique	tél
Arlette CLAVERIE responsable du service du personnel	75.19	Jean-Marc CAMPINCHI responsable du service financier tél : 01.40.46.34.13	Isabelle DIU direction de la bibliothèque	75.03	Jérôme BELMON directeur des études	75.01	Olivier CANTEAUT directeur de la recherche et de l'informatique	75.13
Antufat CHEIKH AHMED secrétariat service du personnel	75.10	Léa BLANCHE. comptabilité Tél : 01.40.46.34.16	Guillaume HATT responsable informatique documentaire	75.05 Lundi et mardi	Caroline MAURY (Secrétariat)	75.18	Nicolas LEGRAND responsable CRI	75.11
Cécile BERHOCOÏRIGOIN secrétariat du Directeur et du Directeur de la recherche et de l'informatique	75.12	Denise EINHORN commandes, frais de mission et intendance tél : 01.40.46.34.15	Marie PUREN secrétariat	65.47 matin	Annick BRAULT adjointe (archiviste paléographe)	75.02	Anna GADRE Ingénieur développement applications	65.49
Karim BOUHELOUL Tom GAGNAIRE Gérian LE SAUSSE	Accueil 75.00	Marlène AMORY traitements Tél : 01.40.46.34.14	Armelle RIGAUD acquisitions	75.23	Tony CATTACIN chargé du service des cours/Sorbonne	75.17	Vincent JOLIVET Éditions électroniques	75.22
			Philippe VUILLEMET Suivi budgétaire Catalogage des dons	65.45	François BERNARD chargé du service des cours/Calvin	01.43.37.00 .88	Frédéric GLORIEUX mission DU CANGE	75.07
			Emilie COSSON communication	65.48			Guillaume BARDET Webmestre	65.49
			Lionel MASSE Catalogage –PEB	75.27				
			Elisabeth GOUMAIN- CORNILLE gestion des périodiques	65.46			Guénaël VISENTINI service publication	75.06
Sécurité Sorbonne Tél : 01.40.46.22.22		Carole GUILLOSSOU Ingénieur logistique Travaux immobiliers et maintenance tél: 75.17	<u>Catalogage/service public</u> Cécile GUINOT Clémence REVUZ Maud CILIA <u>entretien des collections</u> Linda GAUDEMER	75.08				

			<b>Magasinage</b> Tom GAGNAIRE Jean-Baptiste RAUCY	<b>75.08</b>				
<b>Bureau des Professeurs Sorbonne</b>	<b>75.16</b>	<b>Annexe cours</b> 6 rue Jean Calvin Tél : <b>01.43.37.00.88</b> Fax : <b>01.43.37.00.99</b>	<b>Annexe/ Sorbonne</b> salle d'archéologie diapothèque : Pauline LEONET: 0146.33.46.38	<b>URFIST:01.43.26.85.22</b> 17 rue des Bernardins Manuel DURAND-BARTHEZ Corinne HABAROU secrétariat : Marie-Claude LABARDE	Fax services administratifs et recherche <b>01.55.42.75.09</b> Fax services financiers : <b>01.40.46.34.27</b> Fax bibliothèque : <b>01.55.42.75.04</b> Fax direction de s études : <b>01.44.07.20.32</b>	<b>CTHS : 01.55.95.89.16</b> Catherine GROS Déléguée générale Secrétariat : Guilène LEZIN		

## **6-2. Liste des stages en cours de scolarité (année 2009)**

### 1. Semaine de découverte d'institutions culturelles en région (cinq jours à la fin de la 1<sup>e</sup> année, juin 2009)

#### **Aix-en-Provence - Marseille** (4 élèves archivistes paléographes – 1 étudiant de master)

- Archives départementales des Bouches-du-Rhône ;
- Archives municipales de Marseille ;
- Cité du Livre, Bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence ;
- Bibliothèque départementale de prêt des Bouches-du-Rhône ;
- Musée Granet, Aix-en-Provence ;
- Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine, Marseille.

#### **Bordeaux** (2 élèves archivistes paléographes – 3 étudiants de master)

- Archives départementales de la Gironde ;
- Archives Municipales de Bordeaux ;
- Bibliothèque de Bordeaux-Mériadeck ;
- Musée des Beaux arts de Bordeaux ;
- S.C.D Bordeaux 3 ;
- Université Bordeaux (PRES), département Documentation.

#### **Grenoble** (5 élèves archivistes paléographes – 1 étudiant de master)

- Archives départementales de l'Isère ;
- Bibliothèque municipale d'études et d'information de Grenoble ;
- Musée Dauphinois ;
- Musée de Grenoble ;
- Service Interétablissement de coopération documentaire Sciences-Médecine ;
- SICD Grenoble 2.

#### **Lyon** (4 élèves archivistes paléographes – 2 étudiants de master)

- Archives départementales du Rhône ;
- Bibliothèque Inter Universitaire des Lettres et Sciences humaines ;
- Bibliothèque municipale de Lyon ;
- Musée des Beaux-Arts de Lyon.

#### **Nantes - Angers** (3 élèves archivistes paléographes – 1 étudiant de master)

- Archives départementales du Maine et Loire ;
- Bibliothèque municipale Toussaint d'Angers ;
- Bibliothèque universitaire - Université de Nantes ;
- Centre des Archives diplomatiques, Nantes ;
- Musée d'histoire de Nantes ;
- Musée des Beaux-Arts de Nantes.

#### **Strasbourg** (2 élèves archivistes paléographes – 3 étudiants de master)

- Archives départementales du Bas-Rhin ;
- Archives de la ville et de la communauté urbaine de Strasbourg ;
- Bibliothèque nationale et universitaire ;
- Service Commun de la Documentation - Université de Strasbourg ;
- Musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg.

#### **Toulouse** (2 élèves archivistes paléographes – 3 étudiants de master)

- Archives départementales de Haute-Garonne ;
- Médiathèque José Cabanis et Bibliothèque d'études et du patrimoine ;
- Musée des Augustins ;

- SICD Université Toulouse I.

**Troyes** (2 élèves archivistes paléographes – 2 étudiants de master)

- Archives départementales de l'Aube ;
- Médiathèque de l'agglomération troyenne ;
- Musée de Saint Loup et Musée d'art moderne ;
- SCD Université de technologie de Troyes.

## 2. Stages en France (un mois durant l'été suivant la 1<sup>e</sup> année de scolarité)

### Élèves archivistes paléographes

Lieu	Nbre de stagiaires
Archives nationales	4
Archives départementales du Calvados	1
Archives départementales de Loire Atlantique	1
Archives départementales du Maine et Loire	1
Archives de Paris	1
Archives départementales de l'Yonne	1
BNF - Département des manuscrits	1
BNF - Département de la musique	1
BNF - Département de la restauration	1
BNF - Bibliothèque-musée de l'Opéra	1
BNF - Bibliothèque de l'Arsenal	1
Bibliothèque Sainte Geneviève	1
Bibliothèque universitaire de Nantes	1
Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art	1
Bibliothèque littéraire Jacques Doucet	1
Bibliothèque-musée de la Comédie Française	1
Bibliothèque Carré d'art de Nîmes	1
Bibliothèque municipale de Versailles	1
Bibliothèque historique de la Ville de Paris	1
Bibliothèques des musées de Strasbourg	1
Château de Versailles	1
Cinémathèque, Paris	1
Musée national du Moyen Âge (Cluny)	1
Musée des Beaux arts de Nantes	1
Société Heriwald	1

### Etudiants de Master 1

Lieu	Nbre de stagiaires
Archives nationales	3
Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art	1
BNF - Département des arts du spectacle	1
BNF - Département des manuscrits	1
SCD de l'université Paris 5	1
Bibliothèque littéraire Jacques Doucet	1
Bibliothèque municipale de Rouen	1
Bibliothèque municipale de Dijon	1
Musée national de la Renaissance (Ecouen)	1
Société Heriwald	1

## Étudiants de Master 2

Lieu	Nombre de stagiaires
Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur	1
Bibliothèque littéraire Jacques Doucet	1
Bibliothèque nationale de France, Département Philosophie, Histoire, Sciences de l'Homme	1
UMR 8054 CNRS-Paris I, Bibliothèque de recherches africaines	1
Crédit agricole SA, service des Archives historiques Groupe	1
DRAC Lorraine, Conseil général de la Meuse, Ville de Saint-Mihiel, association des amis de la bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel	1
Musée de la Résistance nationale	1

3. Stages à l'étranger (un mois durant l'été suivant la 2<sup>e</sup> année de scolarité)

## Élèves archivistes paléographes

Pays	Lieu de stage à l'étranger	Nombre de stagiaires
Allemagne	ZLB Bibliothèque publique (Berlin)	1
Allemagne	Gottfried Wilhelm Leibniz Bibliothek (Hannover)	1
Allemagne	Staatsbibliothek Berlin	1
Allemagne	Deutsches Literaturarchiv (Marbach)	1
Autriche	Österreichischen Staatsarchiv (Wien)	1
Egypte	Musée du Caire	1
Espagne	Fundacion Lazaro Galdiano (Madrid)	1
Etats-Unis	Historic New Orleans collection	1
Grèce	Ecole française d'Athènes	1
Irlande	Trinity College (Dublin)	1
Irlande	National archives (Dublin)	1
Italie	Biblioteca Casanatense (Rome)	1
Italie	Bibliothèque d'art et d'archéologie (Rome) + Ecole française de Rome (mi-temps)	1
Italie	Archives de l'Ordre de Malte (Rome)	1
Royaume-Uni	Centre culturel français (Londres)	1
Royaume-Uni	British library (Londres)	3
Royaume-Uni	National archives (Richmond)	2
Royaume-Uni	Warburg institute (Londres)	1
Royaume-Uni	Bodleian Library (Oxford)	1

Royaume- Uni	Wellcome library - Archives and Manuscripts Department (Londres)	1
Royaume- Uni	Victoria and Albert Museum (Londres)	1
Royaume- Uni	John Rylands University library (Manchester)	1
		25

#### Étudiants de Master 2

Pays	Lieu de stage à l'étranger	Nombre de sta- giaires
Canada	Université de Montréal - Archives	1
Pays-Bas	The European Library (La Haye)	1

### 6-3. Diplôme d'archiviste paléographe : liste des thèses soutenues en mars 2009

Jury sous la présidence de M. Henri BRESC, professeur émérite de l'université de Paris X-Nanterre

ALONZO Anne, *Les conséquences économiques et sociales de la première guerre mondiale à Toulouse (1912-1922)* (Dominique BARJOT, Jean-Marc OLIVIER).

ALQUIER Eléonore, *La Religion du roi. Lieux et expressions de la dévotion à la Cour de Louis XIV (1643-1682)* (Lucien BELY, Catherine MASSIP).

ASTIER Sophie, *Un affrontement de papier. La place de l'imprimé dans la guerre entre François Ier et Charles Quint (1542-1544)* (Annie CHARON, Mireille HUCHON).

BEDAGUE Jean-Charles, *Naissance et affirmation d'une collégiale : Notre-Dame de Saint-Omer du début du IX<sup>e</sup> siècle au début du XIII<sup>e</sup> siècle* (Rolf GROSSE, Olivier GUYOTJEANNIN, Laurent MORELLE).

BLUM Catherine, *Photographes et photographies de la Libération. Le Service cinématographique de l'armée, du débarquement de Provence à Berchtesgaden (août 1944-mai 1945)* (Christian DELPORTE, Elisabeth PARINET).

COUTANT Coraline, *Le cartulaire du Mont-Saint-Michel et ses additions (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)* (Véronique GAZEAU, Olivier GUYOTJEANNIN).

DEPEYROT Bertrand, *La musique à la cour du roi de France (1461-1515)* (Frédéric BILLIET, Jacques VERGER).

DESCHANEL Boris, *Les sociétés Chauvet. Négoce et révolutions entre Marseille et les Antilles (1785-1805)* (Gilbert BUTI, Wolfgang KAISER).

ESCHER Noémie, *Recueil des chartes de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris (996-1200)* (Ghislain BRUNEL, Olivier GUYOTJEANNIN).

FALCONET François, *De l'agent seigneurial au fonctionnaire. Notaires, notariat et société en bas Dauphiné (1770-1820)* (Marie-Françoise LIMON, René FAVIER).

FESTE-GUIDON Aurélie, *Lacombe Lucien de Louis Malle. Histoire d'une polémique ou polémique sur l'histoire ?* (Pascal ORY, Elisabeth PARINET).

GALANOPOULOS Philippe, *L'enseignement de l'histoire de la médecine à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle (1794-1914)* (Jean-François BRAUNSTEIN, Jean-Yves MOLLIER).

GIROLD Élise, *Les parcheminiers de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Olivier PONCET, Marc SMITH).

GUILLOD Nathalie, *Au service de Henri II. Jean du Bellay à Rome à travers sa correspondance (1547-1560)* (Rémy SCHEURER, Alain TALLON).

JOULIE-CHAMPION Anne-Claire, *Au service d'un projet ambitieux : les comptes de la fabrique de l'abbaye Saint Oyénd de Joux à Saint-Claude (1421-1446)* (Etienne HAMON, Philippe PLAGNIEUX).

LECLERQ Natacha, *Les journaux de la Diète polonaise de convocation de 1764. Mise en ordre et contrôle de la Diète* (Yves-Marie BERCE, Christine LEBEAU).

LOYANT Xavier, *La Société des auteurs de films (1917-1929)* (Alain CAROU, Jean GILI).

MOTTE Alice, *Antoine Ruzé d'Effiat, surintendant des finances sous Louis XIII* (Lucien BELY, Olivier PONCET).

RANQUET Marie, *La seigneurie du Mont-Cassin et son peuplement grec aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles* (Jean-Marie MARTIN, Ghislaine NOYE).

REECHT Stéphane, *Louis Bonaparte, roi de Hollande, dans le système napoléonien (1806-1810)* (Jacques-Olivier BOUDON, Christine NOUGARET).

RENOULT Anne, *Indochine SOS. Andrée Viollis et la question coloniale* (Elisabeth PARINET, Jean-François SIRINELLI).

STANKIEWICZ Florine, *Pierre Gringore (vers 1475-vers 1538), homme de lettres, de théâtre et de cour. Être auteur au XVI<sup>e</sup> siècle* (Elisabeth LALOU, Françoise VIELLIARD).

THARAUD Marie-Amélie, *L'Art nouveau à l'exposition universelle de 1900* (Ségolène LE MEN, Jean-Michel LENIAUD).

VALLE DE LORO Daniela, *Le Grand Insulaire et pilotage d'André Thevet. Édition critique* (Frank LESTRINGANT, Olivier PONCET).

VARLAN Olivier, *L'ambassade de Caulaincourt à Saint-Petersbourg (1807-1811). Représentations et négociations diplomatiques durant l'alliance franco-russe.* (Jacques-Olivier BOUDON, Christine NOUGARET).

WAGNER Blandine, *Le sceptre contre la crosse. La production favorable à la Régale (1673-1682)* (Olivier PONCET, Jean-Louis QUANTIN).

**6-4. Master, mention « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire » : liste des mémoires soutenus en 2009**

Jury sous la présidence de M. Jacques BERLIOZ, directeur de l'École nationale des chartes

BESSERO Anne-Sophie, *La mise en ligne des manuscrits de la Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel* (Pascale BOURGAIN, Noëlle CAZIN, Guillaume HATT, François PLOTON-NICOLLET).

CAMPS Jean-Baptiste, *Vocabulaire du texte, vocabulaire de l'image : la représentation des troubadours dans les chansonniers occitans* (Séverine BERLIER, Nicolas LEGRAND, Françoise VIEILLARD, Fabio ZINELLI).

CASNAVE Joana, *La police des métiers au XV<sup>e</sup> siècle à travers quelques arrêts du Parlement : une édition électronique* (Patrick ABAREYRE, Florence CLAUDAUD, Olivier GUYOTJEANNIN).

CHARLES Valentine, *The European Library handbook : un manuel à restructurer et à mettre à jour* (Anila ANGJELI, Florence CLAUDAUD, Aubery ESCANDE).

CIMA Enrico, *Analyse des aides pour le catalogue des manuscrits et des archives Calames* (Florence CLAUDAUD, Pascale HEURTEL, Yann NICOLAS).

FUENTES COLOMBI Lourdes, *Le traitement des archives littéraires : l'exemple du fonds André Malraux à la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet (Inventaire et encodage en XML/EAD)* (Florence CLAUDAUD, Sabine CORON, Elisabeth PARINET).

HANNOTIAUX Lise, *Diriger et exploiter le réseau international du Crédit Lyonnais (rédaction d'un instrument de recherche) et les archives du siège social du Crédit Lyonnais (publication électronique)* (Dominique BARJOT, Florence CLAUDAUD, Roger NOUGARET).

LEIGNEL Valentine, *Réalisation d'expositions virtuelles pour l'université de Montréal (Québec, Canada)* (Catherine BERTHO-LAVENIR, Michel CHAMPAGNE, Florence CLAUDAUD, Pauline MOIREZ).

MAURY Caroline, *Motifs japonais : l'art de paraître sous l'ère Meiji* (Hervé LANDY, Frédéric MANFRIN, Elisabeth PARINET).

SIMONIAN Benoît, *Splendeurs et misères de l'armée française : Jean-Louis Borel (1819-1884), officier général d'Etat major* (Mathieu BONICEL, Jacques-Olivier BOUDON, Florence CLAUDAUD, Christine NOUGARET).

## 6-5. Liste des accords Erasmus en 2009

<b>Pays</b>	<b>Partenaire</b>	<b>Discipline</b>	<b>Nombre total d'étudiants participant à l'échange</b>	<b>Niveau</b>	<b>Durée (en semestre)</b>
Allemagne	Ludwig-Maximilians Universität München	Sciences auxiliaires de l'histoire	2	LM	2
Allemagne	Georg-August Universität Göttingen	Histoire	4	LM	2
Allemagne	Humboldt Universität zu Berlin Philosophische fakultät 1	Histoire	4	LM	2
Belgique	Université catholique de Louvain	Histoire	2	M	2
Espagne	Universidad Complutense Madrid	Sciences de l'information	4	M	2
Grèce	Université nationale et capodistrienne Athènes	Histoire et archéologie	2	LMD	2
Grèce	Ionian university Corfou	Histoire	4	LM	2
Italie	Università La Sapienza - Scuola speciale per Archivisti e bibliotecari - Roma	Sciences auxiliaires de l'histoire	4	LM	2
Italie	Università degli studi di Siena - Dip. Teoria e documentazione delle tradizioni culturali	Sciences auxiliaires de l'histoire	4	MD	2
Italie	Scuola normale superiore di Pisa	Sciences auxiliaires de l'histoire	4	MD	2
Italie	Università degli studi di Torino	Art et design	2	MD	2
Italie	LUMSA	Sciences auxiliaires de l'histoire	2	Prof.	-
Royaume-Uni	History department - University college London	Histoire	2	LM	2
Royaume-Uni	University of Edinburgh	Histoire, lettres classiques, histoire de l'art	4	MD	2
Royaume-Uni	University of Glasgow	Archivistique et informatique	2	MD	1

## **6-6. Bases de données et ouvrages électroniques de la bibliothèque de l'École nationale des chartes**

### **Atlas et dictionnaires**

- Atlas de l'Islam
- Dictionnaires de l'Académie
- L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert
- Le Petit Mourre

### **Sources**

- BTL-3 et BTL-4
- Cartes de Cassini Nord et Sud
- Cartes postales Images et Colonies 1900- 1960
- Corpus Montaigne
- PoetriaNova
- Textes français privés
- Thesaurus Diplomaticus

### **Inventaires d'archives**

- Archéologie et architecture d'un site monastique
- Archives communales d'Arras antérieures à 1790, actes constitutifs et mémoriaux
- Archives communales d'Arras antérieures à 1790, affaires civiles
- Archives de Langueux
- Archives de Plouezec
- Inventaire général des archives de l'Hérault
- Inventaire sommaire des Archives hospitalières de la ville d'Arras antérieures à 1790

### **Instruments de travail et catalogues**

- Bibliographie de la philosophie
- BISLAM (Bibliotheca Scriptorum Latinorum Medii Recentiorisque nAevi)
- CETEDOC Index des formes latines
- Dictionnaire des Toponymes de France
- Kezirattar
- Librairie des Ducs de Bourgogne (vol. 1 et 2)
- Manuel du libraire de Brunet
- The Illustrated ISTC

### **Concordanciers**

- Concordance de l'occitan médiéval (vol. 1 et 2)
- Concordance des œuvres de Desportes
- Concordancier de Raoul de Cambrai

### **Autres**

- Architecture XX<sup>e</sup> siècle
- Aux origines du notariat
- Bibliotheca Corviniana Digitalis
- Conservation du document numérique
- De Svenska Medeltidsbreven
- La recepción del mito clásico en la literatura y el pensamiento
- Pazo de Brandeso

- Re.co.rd

**Ouvrages électroniques**

- Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes* (5 tomes)
- Brunet, *Manuel du libraire* (5 tomes et 2 suppléments)
- Lanson, *Manuel bibliographique*
- Quérard, *La France littéraire* (12 tomes)
- Vicaire, *Manuel de l'amateur* (7 tomes)

6-7. Statistiques des acquisitions de monographies en 2009 et statistiques des prêts de la bibliothèque en 2008-2009

	Achats			Dons			Total	
	Fr.	Et.	Total	Fr.	Et.	Total	A/D	%
<b>A</b> <i>Bibliographie, histoire du livre et de l'imprimé</i>	33	20	53	7	5	12	65	9,34
AN <i>Archives nationales</i>				6		6	6	0,86
<b>B</b> <i>Catalogues, inventaires, archivistique</i>	27	13	40	24	5	29	69	9,91
<b>C</b> <i>Paléographie, codicologie, diplomatique</i>	2	5	7	2	3	5	12	1,72
<b>D</b> <i>Géographie historique, cartographie</i>	4		4	2		2	6	0,86
DOC <i>Documentation professionnelle</i>	66	3	69	5	1	6	75	10,78
<b>E</b> <i>Histoire universelle, biographies, héraldique, historiographie</i>	51	8	59	17	1	18	77	11,06
<b>F</b> <i>Histoire religieuse</i>	17	12	29	15	5	20	49	7,04
<b>G</b> <i>Histoire France - Source</i>	13		13	7		7	20	2,87
<b>H</b> <i>Histoire de France</i>	18	3	21	9	1	10	31	4,45
I <i>Histoire de l'Allemagne</i>		3	3				3	0,43
IA <i>Histoire du Benelux</i>				1			0	0,00
IB <i>Histoire de l'Angleterre</i>		6	6		1		6	0,86
<b>IC</b> <i>Histoire Byzantine</i>	2	3	5	1	1	2	7	1,01
ID <i>Histoire de l'Espagne</i>					4	4	4	0,57
IE <i>Histoire de l'Italie</i>	4	1	5		1	1	6	0,86
IF <i>Histoire générale de l'Europe</i>	6	6	12	5	5	10	22	3,16
<b>IG</b> <i>Histoire de l'Antiquité</i>							0	0,00
IH <i>Histoire Pays slaves</i>					2	2	2	0,29
IJ <i>Histoire de la Suisse</i>								
IL <i>Histoire de l'Amérique</i>	1		1		1	1	2	0,29
<b>J</b> <i>Philologie</i>	3	2	5	1	2	3	8	1,15
K <i>Histoire du droit</i>	23	18	41	5		5	46	6,61
L <i>Littérature latine</i>	2	3	5		1	1	6	0,86
<b>M</b> <i>Langues vernaculaires</i>	5	6	11	6	5	11	22	3,16
<b>O</b> <i>Histoire littéraire, histoire de la culture et des idées</i>	35	12	47	17		17	64	9,20
<b>P</b> <i>Histoire de l'art, archéologie, architecture, numismatique</i>	53	2	55	13	3	16	71	10,20
S <i>Sciences, histoire des sciences, astrologie</i>	4		4	2		2	6	0,86
<b>U</b> <i>Dictionnaires, encyclopedies</i>	4	2	6	3		3	9	1,29
<b>Total acquisitions Monographies 2009</b>	<b>373</b>	<b>128</b>	<b>501</b>	<b>148</b>	<b>47</b>	<b>195</b>	<b>696</b>	<b>100,00</b>
<b>Total acquisitions Monographies 2008</b>	<b>475</b>	<b>140</b>	<b>611</b>	<b>112</b>	<b>60</b>	<b>172</b>	<b>783</b>	
<b>Total acquisitions Monographies 2007</b>	<b>408</b>	<b>64</b>	<b>472</b>	<b>126</b>	<b>42</b>	<b>168</b>	<b>640</b>	

